

DOSSIER

DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES ET LES PRÉJUGÉS

P. 8 À P. 29



ZOOM SUR...

TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : LES PCO DE NOUVELLE-AQUITAINE UNISSENT LEURS FORCES

P. 4

RENCONTRE AVEC...

**MADAME MARIE-CHRISTINE LAVERGNE DE CERVAL,
PRÉSIDENTE DE L'UDAF 47**

**MONSIEUR JACQUES LAMAZOUADE,
PRÉSIDENT DE L'UDAF 40**

P. 5



**BILAN PROJET : "CRÉATION DU THÉÂTRE DE VERDURES" À TROTTE LAPIN
P. 33**

3 LE MOT DU PRÉSIDENT

ZOOM SUR

4 TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : LES PCO DE NOUVELLE-AQUITAINE UNISSENT LEURS FORCES

RENCONTRE AVEC...

5 L'UDAF 40 ET L'UDAF 47

DOSSIER

8 FEMMES ET ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS : UNE RÉALITÉ QUI INTERROGE AUSSI NOTRE SECTEUR

9 ENTRETIEN AVEC OS L'ASSOCIATION, PRÉJUGIX

11 TÉMOIGNAGE : L'OBSERVATOIRE DES PRÉJUGÉS

12 DE LA REPRÉSENTATION D'UN CAMSP EN CRÈCHE

14 DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS, UN TRAVAIL CLINIQUE ET INSTITUTIONNEL AU COEUR DU CMPP D'AGEN

15 TRAVAIL EN DITEP : AU-DELÀ DES IDÉES REÇUES

17 LES JEUNES À DOUBLE VULNÉRABILITÉ EN MECS

18 DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER

19 PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATIONS

20 PRÉJUGÉS ET EMPLOYABILITÉ DES PERSONNES AVEC DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME, DÉFI ENGAGÉ DANS LE 47

22 DROIT DE VOTE ET HANDICAP : FACE AUX PRÉJUGÉS, L'EXEMPLE DES CIGALONS À LIT-ET-MIXE

23 CHANGER LES REGARDS ET PERMETTRE UNE PLACE À CHACUN : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

24 LE 7ÈME ART POUR CHANGER LES REGARDS

25 L'ACCOMPAGNEMENT DU SAVS JASMIN COMME LEVIER DE LA LUTTE CONTRE LES REPRÉSENTATIONS ET LES PRÉJUGÉS

27 DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS : HANDICAP ET PARENTALITÉ AU SAVS DE GARDÈS

28 LA PROMOTION DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE, UN DÉFI CONTRE LES PRÉJUGÉS

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS – P. 31 À 34

DIVERS

35 GLOSSAIRE

36 BULLETIN D'ADHÉSION

Malgré les perturbations climatiques rencontrées au début de l'année 2026, où tempête Nils et inondations ont mis notre moral à l'épreuve, le professionnalisme et la solidarité ont triomphé. Des situations, parfois éprouvantes pour les résidents comme pour les équipes, ont été maîtrisées et des solutions d'urgence ont été trouvées. Merci à tous pour votre réactivité et votre efficacité !

Le thème de notre dossier "Déconstruire les idées reçues et les préjugés" est toujours d'actualité.

Malgré certaines évolutions médiatiques d'inclusion et de vivre ensemble, comme la participation à l'émission "Danse avec les stars" d'une jeune en situation de handicap ou le film d'Artus "Un p'tit truc en plus", le regard sur le handicap évolue lentement. Il reste encore beaucoup de préjugés à vaincre. On a pu voir, dans les listes présentées à l'occasion des très récentes élections municipales, que bien peu de personnes en situation de handicap sont représentées. Pourtant, elles représentent près de 20% de la population.

Nous avons répondu à l'appel à projets lancé par le département du Lot-et-Garonne portant sur la création de 24 places adaptées aux vulnérabilités multiples, destinées à des jeunes de 6 à 21 ans, relevant à la fois du handicap et bénéficiant d'une mesure ASE.

Très prochainement, dans les Landes à Saint Perdon, nous poserons la 1^{ère} pierre pour un habitat partagé de 6 logements. Par ailleurs, une extension de 12 places supplémentaires est prévue à la MECS Les Grenadiers pour les 6-12 ans.

La vie dans chaque établissement est très dense, marquée par de belles initiatives.

Cette fin de premier semestre est ponctuée de quelques temps forts :

- La célébration des 60 ans du CMPP de Marmande, une journée conférence "Quelles accroches pour ceux qui trébuchent sur le chemin scolaire ?", suivie de temps festifs et de spectacles.
- La participation, au projet "Rêves de Gosses" à l'aérodrome d'Agen, de jeunes issus d'IME, SESSAD et de l'UEA.
- Les 25 ans du foyer La Ferrette à Castillonnès.
- Et bien évidemment, dans le cadre de l'assemblée générale, la fête de l'ALGEEI sous une forme inédite cette année, "Tous en jeux !", où davantage de résidents participeront à des activités sportives, culturelles et ludiques.

J'aurai sûrement l'occasion de vous rencontrer autour de ces quelques événements ou d'en reparler. Un grand merci à tous les organisateurs, partenaires et à toutes les équipes, professionnels et participants.

Je vous souhaite un été ensoleillé et de belles vacances.

Daniel PANTEIX,
Président de l'ALGEEI



algeei

DuoDay 2026

**Rendez-vous
le jeudi 19 novembre 2026**

0 800 386 329 Service & appel
gratuits

www.duoday.fr

TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : LES PCO DE NOUVELLE-AQUITAINE UNISSENT LEURS FORCES

Le vendredi 27 mars 2026, la Nouvelle-Aquitaine a franchi une étape importante dans la structuration de son réseau dédié aux Troubles du Neurodéveloppement (TND). À l'initiative de la Plateforme de Coordination et d'Orientation de Lot-et-Garonne (PCO 47), la toute première journée régionale des PCO a rassemblé de nombreux acteurs engagés autour d'un objectif commun : mieux accompagner les enfants et leurs familles.

Organisé comme un véritable temps fort, cet événement a permis de réunir professionnels de santé, institutionnels et experts du secteur dans un cadre propice aux échanges et à la réflexion collective. Sous l'impulsion du Dr Fabienne CASTEJON, Directrice médicale de la PCO 47, les participants ont pu croiser leurs regards et partager leurs expériences de terrain.

Le programme de la journée s'est articulé autour de plusieurs interventions, réunissant des professionnels engagés : M. POT, Délégué interministériel à la stratégie nationale pour les TND, Mme DA COSTA, Conseillère à l'Enfance et du Repérage précoce ARS, DI-TND, Mme DELAS, Chargée de mission Handicap ARS, Mme BOUBIEN, Coordinatrice Régionale Via trajectoire Nouvelle-Aquitaine, Pr AMESTOY, Psychiatre, Directrice du centre d'excellence SOUND, Coordinatrice du CRA

Bordeaux, Mme DEWERDT, Directrice Générale de l'ALGEEI et M. MARTINHO, Directeur des Systèmes d'Information de l'ALGEEI.

Au-delà des prises de parole, cette journée a surtout illustré la dynamique collaborative portée par les PCO. Trois axes majeurs se dégagent : le partage des expertises, le développement d'apprentissages mutuels et le renforcement du travail en réseau. Autant de leviers essentiels qui contribuent à l'amélioration des parcours de soin et à l'accompagnement des enfants concernés.

La mobilisation collective témoigne d'une volonté forte : construire un maillage territorial cohérent et efficace, au service des familles.

Les organisateurs ont salué l'engagement des participants ainsi que la qualité des échanges, tout en remerciant les équipes de la PCO 47 mobilisées pour la réussite de cette première édition.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, à Bordeaux, afin de poursuivre cette dynamique prometteuse.

L'équipe de la PCO 47



**ENTRETIEN AVEC MADAME MARIE-CHRISTINE LAVERGNE DE CERVAL, PRÉSIDENTE DE L'UDAF 47
ET MONSIEUR JACQUES LAMAZOUADE, PRÉSIDENT DE L'UDAF 40**

Jean-Robert NORTIER : Pouvez-vous nous raconter votre parcours et ce qui vous a conduit à vous engager au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ?



Marie-chrystine LAVERGNE DE CERVAL : Enseignante de formation, j'ai exercé pendant plus de 25 ans en tant qu'adjointe aux affaires sociales au sein d'une collectivité. En 2006, j'ai été sollicitée pour intégrer le conseil d'administration de l'UDAF, avant d'en devenir secrétaire générale, puis présidente dès 2008. Cet engagement s'inscrit avant tout dans une volonté de faire coïncider mes actions quotidiennes

avec mes valeurs personnelles. Après toutes ces années, je continue à y trouver du sens et du plaisir, en contribuant, à mon niveau, à la résolution de situations souvent complexes.



Jacques LAMAZOUADE : Pour ma part, issu du secteur bancaire et engagé au sein de la Confédération syndicale des familles, j'ai d'abord rejoint l'association en tant que trésorier, puis dans un contexte interne marqué par des tensions de management j'ai participé activement à la relance des activités et des services aujourd'hui structurés. Actuellement, nous travaillons à l'élaboration d'un projet

associatif ambitieux, qui vise à valoriser le bénévolat et à aller au-delà de la seule représentation des familles, en développant des solutions concrètes et adaptées aux besoins du territoire landais.

Thomas RONCIN : Quelle est aujourd'hui la mission principale de l'UDAF et quels enjeux rencontrent les familles du territoire de Lot-et-Garonne et des Landes ?

Marie-chrystine LAVERGNE DE CERVAL : L'UDAF 47 est à la fois un gestionnaire de services (crèches, médiation, protection) et un porte-parole institutionnel engagé dans les politiques publiques. L'UDAF 47 déploie un ensemble d'actions en faveur des familles, à travers plusieurs pôles complémentaires qui couvrent à la fois la petite enfance, la parentalité, la médiation et l'accompagnement des publics vulnérables.

Nous avons ainsi un pôle petite enfance qui gère un réseau de quatre crèches, représentant une offre importante d'accueil du jeune enfant sur le territoire (143 berceaux). L'UDAF 47 propose un service de médiation familiale, destiné à accompagner les familles confrontées à des conflits ou des ruptures (séparation, organisation de la vie des enfants, tensions intrafamiliales...) mais aussi de la médiation aidants / aidés, pour accompagner les situations liées au handicap ou à la dépendance (conflits familiaux, entrée en établissement, organisation de l'aide...). L'UDAF 47 intervient fortement dans le champ de la protection juridique des majeurs afin d'accompagner les personnes vulnérables dans leurs démarches et leur vie quotidienne, et protéger leurs droits et leurs intérêts. Le service gère 1 300 mesures.

Au-delà de ces pôles, l'UDAF 47 mène de nombreuses actions transversales pour un soutien aux familles comme par exemple l'accompagnement à la parentalité (programmes, ateliers, dispositifs dédiés), des mesures d'aide à la gestion du budget familial, ou des actions autour du logement, du budget et de la vie quotidienne.

Enfin, l'UDAF 47 joue un rôle central de représentation des familles auprès des pouvoirs publics (CAF, CPAM, collectivités, etc.), contribuant à la construction des politiques familiales locales. Elle s'appuie également sur un observatoire des familles, qui permet d'analyser leurs besoins et d'adapter les actions menées sur le territoire.

Jacques LAMAZOUADE : L'UDAF des Landes déploie une action large en direction des familles et des publics vulnérables, articulée autour de plusieurs services complémentaires favorisant l'accompagnement social, le soutien aux familles, le logement et la protection des majeurs. On peut citer le service de Délégués aux Prestations Familiales, le Point Conseil Budget, l'Information et Soutien au Tuteurs Familiaux...

L'UDAF des Landes développe notamment des solutions concrètes en matière de logement pour les personnes en situation de fragilité notamment par le biais des actions en lien avec l'accompagnement social au logement. Elle gère également un dispositif nommé Maison Relais, de 20 places, permettant l'accompagnement d'un public vulnérable.

L'UDAF 40 met notamment à disposition des usagers un Point Info Famille, accessible à tous, qui joue un rôle clé d'accueil, d'orientation et permet d'informer les familles sur leurs droits.

Enfin, l'UDAF des Landes est un acteur majeur de la protection judiciaire des majeurs avec près de 3000 mesures en gestion. À travers son service mandataire judiciaire, elle accompagne des personnes âgées, des adultes en situation de handicap, ou en situation de grande vulnérabilité.

Au-delà des services, l'UDAF des Landes assure une mission essentielle de représentation des familles auprès des pouvoirs publics et contribue à l'élaboration de réponses adaptées aux enjeux locaux.

Jean-Robert NORTIER : Comment s'inscrit le partenariat entre l'UDAF et notre association ? Qu'apporte concrètement cette collaboration aux familles accompagnées ?

Marie-Chrystine LAVERGNE DE CERVAL : Nous partageons, avec l'ALGEEI, une même philosophie d'engagement. À ce titre, nous siégeons au conseil d'administration de l'association en tant que personne morale. Nous agissons comme un relais des actions que vous portez, tout en veillant au respect des droits et de la dignité des personnes en situation de handicap ainsi que de leurs familles. Cet engagement se traduit concrètement par plusieurs initiatives. Nous participons notamment à l'opération nationale DuoDay, et accueillons régulièrement dans ce cadre des jeunes et des adultes au sein de notre structure. Nous développons également des partenariats visant à renforcer l'inclusion et le soutien aux familles. À titre d'exemple, nous intégrons des enfants de travailleurs d'ESAT dans nos crèches, afin d'accompagner les projets de vie des familles.

Par ailleurs, nous collaborons avec des acteurs spécialisés pour la réalisation de prestations de services, notamment en matière de blanchisserie ou d'entretien de nos véhicules, contribuant ainsi à une dynamique d'inclusion par l'activité professionnelle.

Jacques LAMAZOUADE : L'ALGEEI se développe dans les Landes et nous partageons des objectifs communs liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap, à l'accompagnement de publics vulnérables. Il est donc primordial que nous poursuivions notre collaboration au-delà des échanges déjà constructifs entre notre service de protection judiciaire des majeurs, le foyer Les Cigalons à Lit-et-Mixe et la MECS Les Grenadiers à Grenade-sur-l'Adour. Notre Point Info Familles et la Maison Landaise des Adolescents de l'ALGEEI sont également amenés à travailler ensemble afin d'améliorer encore et toujours les réponses apportées aux familles.

Par ailleurs, afin de renforcer nos liens, le Conseil d'Administration de l'UDAF des Landes a désigné un membre qui siège à l'ALGEEI en tant que personne morale.

Conclusion de l'échange

Quel message souhaiteriez-vous adresser sur la thématique traitée par ce journal à savoir : Comment lutter contre les préjugés et les représentations ?

Pour déconstruire les préjugés et les idées reçues, il est essentiel de renforcer la parole des familles et d'éviter toute forme de banalisation de leurs réalités. Cela est particulièrement vrai pour les familles d'enfants en situation de handicap, qui doivent avant tout pouvoir se considérer comme des parents à part entière, et non être réduites à leur seule situation.

Il est donc nécessaire de consolider leur place au sein des différentes instances et de valoriser pleinement leur parole. Dans le même temps, nous restons particulièrement vigilants à prévenir l'isolement des familles et à développer une véritable logique de prévention. Car, contrairement à certaines idées, les difficultés actuelles touchent l'ensemble des familles, quels que soient leur niveau de ressources ou leur situation : présence d'un enfant en situation de handicap, accompagnement d'une personne âgée, ou encore rôle d'aidant familial.

C'est pourquoi, quelle que soit la forme de la cellule familiale ou la problématique rencontrée, notre objectif est de déployer des actions de prévention, d'intervention précoce et de soutien adaptées à chaque situation.

L'UDAF entend pleinement assumer son rôle d'acteur engagé dans le soutien et la protection des familles, en intégrant les profondes évolutions de ce que recouvre aujourd'hui la notion même de famille. Ce travail s'appuie notamment sur l'Observatoire des familles, qui permet de dépasser les représentations pour objectiver les transformations des modèles familiaux.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de renforcer la visibilité et la diffusion des connaissances relatives aux réalités familiales. Cette dynamique est d'ailleurs de plus en plus portée par les acteurs du secteur associatif.

Cette évolution traduit une mobilisation croissante des familles elles-mêmes, avec une volonté affirmée de

s'impliquer, de s'autonomiser et d'innover collectivement pour construire des réponses adaptées, dans une logique de prévention et de soutien. Face à des enjeux de plus en plus complexes, entre affirmation des droits individuels, attentes sociales et diversification des structures familiales, l'UDAF souhaite continuer à porter cette ambition : accompagner, comprendre et défendre toutes les familles dans leur diversité.

Propos recueillis par :
THOMAS RONCIN

**Directeur MECS Les Grenadiers
et de la Maison Landaise Des Adolescents**

Jean-Robert NORTIER

Directeur CAMSP/CMPP d'Agen et de la PCO 47.





DOSSIER

DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES
ET LES PRÉJUGÉS



FEMMES ET ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS : UNE RÉALITÉ QUI INTERROGE AUSSI NOTRE SECTEUR

La question de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux fonctions de direction demeure, aujourd'hui encore, un enjeu majeur. Si les avancées sont réelles, elles restent incomplètes, en France comme dans le secteur médico-social.

Au niveau national, les femmes représentent environ 42% des cadres. Cette progression, engagée depuis plusieurs décennies, traduit un rattrapage significatif. Pourtant, elle masque une réalité persistante : plus le niveau de responsabilité s'élève, plus leur présence diminue. Les femmes restent ainsi minoritaires dans les instances de décision et les postes stratégiques.

Ce phénomène, bien identifié, est souvent qualifié de "plafond de verre". Autrement dit, si les femmes accèdent plus largement aux fonctions d'encadrement, leur accès au pouvoir réel - direction, gouvernance, stratégie - demeure plus limité.

Dans ce contexte, les données observées au sein de notre association apportent un éclairage particulièrement intéressant.

Les femmes représentent 60,66% des salariés en CDI, à l'image de la forte féminisation du secteur sanitaire et social. Elles constituent également 76,5% des cadres intermédiaires. Cet écart, favorable aux femmes (+ 16% environ), témoigne d'un accès réel et équilibré aux fonctions d'encadrement de proximité. Nous pouvons collectivement nous en féliciter.

Dans un environnement où les grilles conventionnelles garantissent une égalité de rémunération, la question salariale se pose différemment que dans d'autres secteurs où les différences salariales sont exacerbées. On pourrait dès lors imaginer que les parcours professionnels des femmes y soient particulièrement favorables.

Cependant, l'analyse des fonctions de direction à l'ALGEEI révèle un autre constat.

Les femmes représentent 40,7% des cadres de direction, contre 59,3% des hommes ! Proportion qui descend à 35% lorsque l'on exclut les postes médicaux, souvent exercés à temps partiel, permettant aux hommes de représenter 65% des directeurs.

Ces chiffres traduisent une réalité paradoxale : alors même que les femmes sont majoritaires dans les effectifs et très présentes parmi les cadres intermédiaires, elles restent moins nombreuses aux postes de direction. Ils mettent en évidence un décalage entre l'accès aux responsabilités intermédiaires et l'accès aux fonctions de décision.

Les stéréotypes de genre continuent de peser sur les parcours professionnels et sur les représentations du leadership. Mon propre parcours, en tant que directrice générale depuis 23 ans, n'a pas inversé cette tendance de fond, en proposant d'autres modèles.

Les contraintes sociales sont souvent avancées pour expliquer cet écart. La répartition des responsabilités familiales, les exigences des fonctions de direction, mais

aussi des phénomènes d'autocensure peuvent venir freiner les candidatures. À titre d'exemple, les candidatures féminines aux postes de direction à l'ALGEEI restent rares et dépassent difficilement les 15%.

La dernière enquête de l'APEC (3 mars 2026) souligne d'ailleurs que la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle demeure plus complexe pour les femmes. La majorité d'entre elles déclare rencontrer des difficultés, avec des conséquences réelles sur leur parcours et leur santé.

Ces constats doivent nous interpeller collectivement. Ils invitent à questionner nos organisations, nos modes de repérage des talents, nos pratiques managériales et les équilibres de vie que nous proposons. Ils interrogent également les modèles de leadership que nous valorisons et les parcours que nous encourageons.

Dans un secteur historiquement porté par des professionnel(e)s engagé(e)s, cette réflexion revêt une importance particulière. Elle constitue à la fois un enjeu d'équité, de reconnaissance des compétences et de performance collective.

C'est sans doute là que se situe aujourd'hui l'un des principaux défis à relever.

Magali DEWERDT
Directrice Générale de l'ALGEEI



ENTRETIEN AVEC OS L'ASSOCIATION, PRÉJUGIX

PENNETIER Arnaud (A.P) : Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

CHANCELIER Véronique (C.V) : Bonjour, je suis Véronique CHANCELIER, Présidente d'OS l'association depuis maintenant 4 ans. J'ai été bénévole, membre active, puis membre du Conseil d'Administration. J'ai également contribué, avec mes élèves du dispositif ULIS dont je suis coordonnatrice au lycée de Villeneuve, à l'élaboration de la fiche jeune dans le Préjugix 200 mg.

DELPECH Patrick (D.P) : Bonjour, je m'appelle Patrick DELPECH, directeur artistique d'OS l'association, à l'origine du concept Préjugix et de cette association créée en 2014. Je suis également artiste plasticien et infographiste indépendant dans le secteur de Villeneuve-sur-Lot, du Lot-et-Garonne et plus largement en Nouvelle-Aquitaine.

P.A : L'association ALGEEI est partenaire d'OS l'association depuis presque la création de la première notice Préjugix, et a participé aux deux boîtes consacrées au handicap mental et à l'autisme. Aujourd'hui, quelles sont les évolutions de l'association et les actions que vous menez ?

C.V : L'évolution principale repose sur la mise en place d'outils de gestion et de lutte contre les préjugés. Nous utilisons beaucoup Préjugix 200 et 400 mg lors d'interventions auprès de publics variés. Nous sommes sollicités par de nombreuses structures publiques et privées pour animer des actions, toujours dans une logique de lutte contre les préjugés. Cette demande est en forte progression, car la prévention permet d'éviter les discriminations. C'est un axe que nous valorisons systématiquement, notamment à travers le développement de nos outils de formation.

D.P : Nous avons effectivement développé différentes modalités d'utilisation de la démarche Préjugix. Dès le départ, nous avons considéré que ces boîtes, présentées comme des médicaments anti-préjugés, ne pouvaient être efficaces que si la démarche, la méthode et notre vision étaient largement partagées. Ainsi, nous procédons en trois étapes : constat, réaction, message.

Nous commençons par identifier et mettre à distance les mots des autres : les préjugés sont des paroles extérieures. Ensuite, nous faisons le point sur nos émotions et nos réactions : que provoquent ces propos chez nous ? Il ne s'agit pas d'une opinion mais d'une émotion. On ne peut pas se tromper dans ce que l'on ressent, mais si cette émotion n'est pas identifiée et traitée, elle peut nuire à la qualité de la réponse. Répondre sous l'effet de l'émotion peut altérer le message, même s'il est pertinent sur le fond.

Ces trois étapes se déclinent de plusieurs manières :

- Soit auprès des personnes victimes de préjugés, dans le cadre de "Préjugix Party". Nous créons un cadre sécurisé permettant d'exprimer les préjugés subis, de déposer les ressentis et de réfléchir à la manière la plus adaptée d'y répondre.

- Soit auprès des personnes porteuses de préjugés. Dans les établissements scolaires par exemple, nous mettons en place des "zones anti-préjugés". Les jeunes sont invités à exprimer les préjugés qu'ils ont sur un thème donné.

Un intervenant spécialisé apporte ensuite un éclairage et témoigne de son expérience pour déconstruire ces idées reçues. Les élèves formalisent ensuite leurs apprentissages, ce qui permet de créer un support de communication au sein de l'établissement, avec l'ambition de le transformer en zone anti-préjugés. Une des innovations récentes est la "Battle de préjugés". Développée depuis environ deux ans, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, elle consiste à assumer une confrontation initiale entre porteurs et victimes de préjugés afin de mieux la dépasser collectivement.

- Enfin, les formations d'agents anti-préjugés constituent une autre réponse. N'étant pas suffisamment nombreux pour intervenir partout, nous formons des relais afin qu'ils s'approprient notre méthode et diffusent nos outils au sein de leurs réseaux. Cela permet de structurer progressivement un mouvement d'agents anti-préjugés.

P.A : Où peut-on trouver les outils dont vous nous parlez ?

C.V : Ils sont disponibles sur notre site internet, que nous mettons actuellement à jour. Nous y présentons l'ensemble de nos outils : prejugix.com / contact@prejugix.com. Nous restons également joignables par mail et adaptons nos propositions à chaque demande, avec un devis et un projet personnalisé.

P.A : Est-il prévu une troisième boîte Préjugix ou une nouvelle manifestation, comme cela avait été le cas en Lot-et-Garonne avec les partenariats en pharmacie ?

C.V : L'association évolue. Nous avons envisagé une troisième boîte à l'occasion de l'anniversaire de Préjugix 200 mg, mais les demandes sur de nouveaux thèmes sont nombreuses. Nous nous orientons donc vers une boîte générique intégrant de nouveaux sujets, ainsi qu'une actualisation numérique de certains contenus devenus moins actuels.

D.P : Dans une logique de respect des rédacteurs et des partenariats, nous souhaitons mettre à disposition gratuitement, en version numérique, le contenu de la boîte Préjugix 200 mg, tout en retravaillant certains éléments avec de nouveaux angles pour cette future boîte générique.

Par exemple, après avoir conçu une notice jeune et une notice senior, nous développons actuellement un projet intergénérationnel combinant ces approches, en intégrant la mécanique de la Battle.

La dimension numérique passerait par l'intégration de QR codes dans les fiches, permettant d'accéder à des contenus enrichis.

...

P.A : Cependant, l'objet physique reste important en termes de communication, de relation et d'accessibilité. Proposez-vous toujours des boîtes à la vente ? Et qu'en est-il des affiches, notamment celle représentant deux femmes, marquante sur le thème de l'égalité ?

D.P : Cette affiche est une grande fierté pour nous. Elle a été réalisée lors de la première campagne de communication. Nous avons lancé un défi aux élèves du lycée l'Oustal à Villeneuve-sur-Lot en leur demandant d'imaginer une affiche autour de notre concept. Le résultat a dépassé nos attentes.

L'affiche représente deux jeunes femmes, de dos, se tenant la main, accompagnées du slogan : "Dans ce couple, impossible de savoir qui assume les tâches ménagères." Elle aborde à la fois les préjugés liés au sexisme et à l'homosexualité.

Nous ne l'avons pas diffusée à grande échelle, mais cela pourrait être envisagé sous forme d'affiche collector.

Par ailleurs, certaines campagnes, notamment sur les métiers de l'aide à domicile, sont disponibles en téléchargement gratuit sur notre site.

C.V : Les boîtes sont toujours disponibles à la vente sur notre site. Pour les personnes sans accès numérique, il est possible de nous contacter directement. Les habitants du Lot-et-Garonne peuvent également venir les acheter sur place. Les commandes peuvent aussi être effectuées par mail.

D.P : Même si nous envisageons une diffusion numérique partielle, nous restons attachés à l'objet physique. La création artistique implique une matérialisation concrète, et cette boîte constitue un support d'échange essentiel. Nous souhaitons donc maintenir une édition physique pour la future boîte générique.

C.V : C'est d'ailleurs grâce à cet objet que nous avons développé nos outils de formation. Il permet une appropriation concrète des contenus et conserve un sens une fois de retour à domicile.

P.A : En dix ans, vous avez connu un développement important avec des partenariats nationaux et internationaux. Quelles sont aujourd'hui vos perspectives ?

C.V : Nous faisons face à une forte demande, mais nos ressources humaines restent limitées. Patrick est notre seul salarié et intervient beaucoup sur le terrain. Nous faisons appel ponctuellement à des prestataires. Notre priorité est de structurer et développer le réseau d'agents anti-préjugés afin d'étendre notre action en France et en Europe.

D.P : Cela soulève également des enjeux d'organisation. Il est nécessaire de définir un cadre de collaboration clair, juridiquement structuré et compatible avec notre développement. Nous sommes accompagnés par le Dispositif Local d'Accompagnement du Lot-et-Garonne pour explorer différentes formes de partenariats, notamment dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

P.A : Cela ouvre-t-il la voie à la création d'un centre de formation avec une habilitation nationale ?

D.P : Oui, c'est une des perspectives envisagées.

P.A : La question de l'inclusion scolaire et de la lutte contre les préjugés en milieu éducatif fait-elle partie de vos projets ?

D.P : Oui. J'ai notamment participé en 2025 à une rencontre au ministère de l'Éducation nationale dans le cadre d'ERASMUS+. Notre démarche commence à être identifiée à ce niveau.

P.A : Envisagez-vous un développement international ?

C.V : Nous avons participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce qui a constitué une étape importante.

D.P : Nous y avons participé de deux façons :

- Sur une barge près du pont Alexandre III, invités par l'association "Fière Play", autour des préjugés entre sport et homosexualité.

- Au Club France pendant les Jeux paralympiques, sur le stand du comité paralympique.

Ces événements ont permis de nouer des contacts, notamment avec des entreprises comme Sanofi Paris.

Nous avons également engagé des échanges avec Sakis PAPPOUS, enseignant à l'université de Bologne, en vue d'un partenariat avec l'Italie, ainsi qu'avec un centre de formation pour développer un projet ERASMUS+ avec l'Espagne et l'Italie.

C.V : Notre expérience ERASMUS à l'université de Pau en 2024 a confirmé l'intérêt de ces projets européens.

P.A : Avez-vous des perspectives plus larges, notamment avec des instances internationales comme l'ONU ?

D.P : Des contacts existent, notamment avec le Chili et un responsable de l'ONU sur les questions de discrimination, mais ces projets sont encore en phase initiale.

Notre priorité pour 2026 est de consolider l'association avant d'engager des projets de grande envergure.

P.A : Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

C.V : Nous sommes très heureux de réaliser cet entretien pour le journal de l'ALGEEEL, partenaire présent depuis le début de l'aventure. À titre personnel et associatif, nous vous remercions.

P.A : Merci encore d'avoir répondu à l'invitation et bon vent au bateau anti-préjugé, qu'il navigue sur toutes les mers du globe...

Propos recueillis par Arnaud PENNETIER
Directeur DIME du Confluent



TÉMOIGNAGE : L'OBSERVATOIRE DES PRÉJUGÉS

Vivre ensemble, c'est déjà se comprendre :

Je suis né "semi-riche" dans un quartier pauvre. Voilà l'observatoire depuis lequel je me suis construit. Enfin, semi-riche... Pas assez pour que mes parents puissent s'enorgueillir d'avoir fait de longues études ou envisager de devenir propriétaires. Mais suffisamment, pour que je fasse partie des rares privilégiés qui ont grandi, avec le sentiment de ne manquer de rien ou de pas grand-chose... Dans ces quartiers difficiles d'une petite ville perdue au milieu de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing ; c'est la condition modeste de mes voisins, de mes amis, qui est devenue ma véritable richesse. Je les en remercie chaque jour et je suis fier de ce qu'ensemble, nous avons su construire. Nos jeux d'enfants, nos défis sportifs d'adolescents, notre entraide, plus tard, dans les études. Il y a quelque chose de contre-intuitif pour qui n'a pas vécu dans ces quartiers, le marginal n'est pas toujours celui qu'on croit... Les habitants étaient essentiellement des français désargentés, des marocains, des algériens, des italiens, des portugais, pour la plupart venus renforcer la main d'œuvre de l'ère industrielle, un temps florissante, du Nord de la France. Ainsi, le premier à subir des préjugés, cela aurait pu, cela aurait dû, être moi. En effet, je ne suis pas véritablement un semi-riche. Je suis en réalité, ce que l'on pourrait appeler un déclassé. Du côté paternel, les générations qui m'ont précédé sont des figures respectées de l'industrie textile. Dans ces usines, les mineurs et les ouvriers agricoles locaux se pressaient en masse, pour se reconverter dans d'autres métiers. Ils y étaient, a priori, mieux considérés et mieux traités. Puis vint le renfort de la main d'œuvre étrangère, dans le textile comme ailleurs, dans ce département, à l'époque, très industrialisé. Jusqu'à ce que l'économie s'effondre.

Les usines textiles connurent des difficultés majeures et furent d'abord cédées à de grands groupes français, qui amorcèrent une toute autre gestion des hommes. Puis vinrent les fermetures et la disparition des filatures, au profit d'exploitants et de pays parfois très peu soucieux des mains qui portent ces talents. Ma mère durant notre enfance était sans emploi, elle est ensuite devenue hôtesse d'accueil dans un petit centre social. Mon père était un modeste employé d'une filature de textile automobile, qui fût la dernière niche de cette spécialité sur le territoire. Sa hiérarchie ignorait sans doute tout du rôle qu'avaient joué ses aïeux, sur le bateau naufragé dont elle tenait désormais la barre. En revanche, elle ne pouvait ignorer la considération qu'il portait à chacun de ses collègues, l'affection qu'il portait à ce métier et à ceux qui l'incarnent. Ainsi, à l'évidence, c'est moi qui aurais pu et aurais dû être jugé, par ces familles qui supportaient l'effondrement total de cette économie, dont nos ancêtres furent les acteurs impuissants. Nous n'avions pas la même façon de parler, de vivre, de manger, de nous habiller, d'étudier même. Alors oui, si quelqu'un devait être jugé... Pourtant, il n'en fut rien. Dans ces quartiers

souvent perçus comme "coupe-gorge", j'ai grandi dans une relative sécurité. Malgré ma bougeotte viscérale (je crois qu'avec les critères actuels, on m'aurait volontiers classé dans les enfants hyperactifs) et mon besoin d'aller au-devant des autres, j'ai le plus souvent été accueilli avec bienveillance. Cette vie très cosmopolite, dans un espace finalement assez restreint est devenue à la fois mon univers et mon voyage statique, à travers la planète et ses différentes cultures. Mon intérêt pour le travail humain et les sciences humaines a pris racine dans cet univers solidaire, avec finalement assez peu de préjugés, dans mes souvenirs d'enfant en tout cas. Même mes souvenirs de jeune adulte, sont plus habités par l'entraide et la générosité, que par la méfiance, habituellement portée à ces cités, mal connues et si peu désirées.

Les préjugés poussent sur le terreau de l'ignorance :

Pourtant, il y a peu de temps, après de longues années dans le Sud-Ouest, je suis retourné dans ce même quartier. Comme ça, pour quelques minutes ou quelques heures, à la faveur d'une visite familiale à proximité, sans trop savoir ce qui me poussait dans cette direction. J'étais partagé entre nostalgie, curiosité et méfiance, car tout le monde me disait : "fais bien attention ça craint maintenant !". Comme si personne ne l'avait jamais dit avant... Adossé au coffre de ma voiture, j'observais de loin le petit appartement qui a été mon chez moi pendant presque 20 ans. J'observais surtout les lieux et les autres appartements qui constituaient mes espaces de jeu, de partage, d'amitié.

Très vite, un attroupement se forme. Le plus jeune de la bande, pas peu fier de s'affirmer devant les plus grands, me lance :

-T'es pas d'ici toi, qu'est-ce tu fais là ?

-Ben si justement j'ai grandi ici. Et toi, tu habites où ?

-Tu me mythos ou tu bosses pour la police (les plus grands esquissent un sourire) ?

-Ben non c'est vrai regarde (pointant mon appartement du doigt), je vivais là. Vous voulez boire un café ? On en parle ?

Un membre du groupe, parmi les plus âgés, fronce le sourcil et semble interloqué :

-Y a pu d'café ici m'sieur. Ça fait longtemps que vous êtes parti ? Y a une machine à la station, vous en voulez ?

-Non, c'était plus pour discuter, comprendre comment ça se passe maintenant ici.

-Maintenant les gens comme vous, ils sont plus ici.

-Mais c'est quoi les gens comme moi ?

-Ben des gens qui ont pas d'souci dans la vie quoi !

-Et ils sont où les gens qui ont pas de souci ?

-Ben (désignant le bâtiment en périphérie du même quartier, même style, même architecture, même agence à loyer modéré) dans le bloc là-bas, mais y s'mélange pas. C'est comme ça maintenant et depuis longtemps.

Je sais, pour avoir étudié plus tard, la sociologie de ces quartiers, qu'au fil du temps, notamment dans les années quatre-vingt-dix, certaines agences d'habitat social ont fait le choix de regrouper (discrètement mais sûrement) ceux qu'ils considéraient comme les "bons payeurs".

Le fantasme était aussi d'agglomérer les gens qui s'entendraient bien entre eux, défendraient l'image "honorable" du quartier et partageraient la même façon de vivre. Pour éviter que le quartier ne se dégrade, pensaient-ils alors. Comme si, ne pas coller à l'image du petit français moyen, allait forcément de pair avec l'idée de détruire, d'abîmer... Pour être parfaitement honnête et ne pas surprotéger ces personnes que j'ai tant aimé, il faut aussi reconnaître que le réflexe communautaire peut aggraver cette lecture, parfois la remplacer à lui seul. En effet, pour avoir ensuite travaillé dans d'autres quartiers, où le chemin de l'intégration semblait perdu corps et biens, je connais aussi les réflexes de rapprochement entre personnes qui sont (ou pensent être) de même culture, religion ou mode de vie. Ceci les protège provisoirement, illusoirement souvent, avant de les isoler bien plus encore. Non seulement, il est ensuite plus difficile de revenir vers des lieux de vie et de travail plus ouverts, mais le plus souvent, celui que l'on croyait identique déçoit. Sa fonction de miroir se brise sur le mur de l'altérité. Ceci me renvoie à la beauté des voyages, que j'ai découvert bien plus tard. Je n'ai pas eu le temps, ni les moyens de partir souvent, ni même de partir loin ; mais assez pour découvrir ce sentiment singulier de pouvoir aisément s'entendre avec des personnes, qui nous sont, en tous points, totalement étrangères.

Voici ce que le préjugé tue. La possibilité du lien avec l'autre, mais peut-être avant tout, la possibilité de se connaître soi-même. Si j'ai parfois le sentiment qu'aujourd'hui, je suis contraint de me déplacer pour vivre cela, je souhaite à chacun de vivre ce périple statique. Rencontrer et apprécier la différence du voisin, du quartier d'à côté ou du champ d'en face, c'est peut-être là que réside le véritable voyage. Celui dont on revient transformé et mieux relié au monde.

Guillaume SCALABRE
Directeur CAMSP et CMPP
Marmande - Tonneins



DE LA REPRÉSENTATION D'UN CAMSP EN CRÈCHE

Parler du développement de l'enfant : ce que la rencontre avec le CAMSP transforme dans la pratique du quotidien en crèche

Dans un contexte de missions de prévention précoce, le CAMSP de Villeneuve-sur-Lot a mis en place un partenariat avec les crèches de la Communauté d'Agglomération du Grand Villennois. Ce partenariat est issu d'une réflexion sur notre place dans le maillage territorial. Elle a abouti à une dizaine d'interventions par an, en binômes, au sein de plusieurs crèches afin de proposer un espace d'observation et de réflexion, de soutenir le repérage des difficultés développementales et de viser un adressage précoce vers les soins.

À l'appui de questionnaires complétés par les différents acteurs, nous verrons ici certains enjeux de la rencontre entre une "clinique" du quotidien d'un lieu de vie avec celle du soin et du handicap. Le repérage précoce s'inscrit dans une tension entre le normal et le pathologique, notamment dans le domaine du développement de l'enfant dont on sait les trajectoires développementales non linéaires (stagnation, progrès, régression). Il est complexe de nommer sans figer l'enfant et l'on hésite alors parfois entre agir ou attendre pour éviter de sur-interpréter.

La parole du professionnel de crèche est sous tension, tant du fait d'un sentiment d'illégitimité que de la crainte d'inquiéter les familles. Les besoins identifiés, lors de la mise en place de ce partenariat, étaient un soutien face à leurs doutes liés à leurs observations et leur malaise dans le dialogue avec les familles. Nous verrons les effets que l'observation partagée des enfants *in situ* et les échanges à chaud ont pu avoir sur leurs représentations initiales du soin et de la fonction du CAMSP, sur les liens entre lieu de vie et lieu de soins et sur la posture des professionnels.

Représentations initiales : défenses psychiques et mise à distance du soin

Lorsque l'on interroge les professionnels de crèche, on note une hétérogénéité des représentations initiales d'un lieu de soins comme le CAMSP. Pour certains, c'est un lieu associé au handicap, pour d'autres, il est inconnu. Il n'est pas directement évoqué de représentations négatives mais plutôt un espace d'accueil pluridisciplinaire, d'aide, bienveillant et à l'écoute. Cependant, dans la réalité, la difficulté, à aborder avec les parents la question de l'adressage vers le lieu de soins et les suspicions diagnostiques, laisse penser que des représentations sociétales ou inconscientes persistent.

On peut faire l'hypothèse que pointer une difficulté développementale déclenche une série de représentations anxiogènes et de défenses psychiques réactionnelles.

La question, d'aller comprendre ce qui se passe pour un enfant, induit la possibilité qu'il y ait "quelque chose de grave". Prendre ce risque d'aller explorer n'est donc pas toujours possible. Venir pointer que l'enfant est en difficulté, en retard ou différent des autres, pourrait venir faire effraction chez le parent en portant atteinte à l'enfant imaginaire ou idéalisé. Alors, la famille ou le professionnel se protégera en minimisant les signes précoces ou en évitant la question du trouble par une posture d'attente. De plus, il faudra que le professionnel puisse "supporter" les défenses parentales que ceux-ci déploieront afin de faire face à la situation.

Il s'agit alors d'une danse entre les défenses de chacun dues à l'effraction de l'incertitude sur la trajectoire développementale de l'enfant et aux représentations sociétales et culturelles du handicap. La parole peut alors être empêchée par peur de blesser ou rompre l'alliance, par sentiment de manque de légitimité ou par difficulté à venir contenir les effets de cette parole.

Fonction de la rencontre *in situ*

Dans ce contexte, le choix des modalités partenariales s'est porté sur une rencontre des professionnels de terrain *in situ*. Afin de soutenir l'élaboration de cette pensée, la rencontre d'équipe à équipe nous a semblé plus porteuse que la distribution de flyers ou la mise en œuvre d'une formation thématique. En effet, la rencontre du réel offre une opportunité de désidérialisation du CAMSP (professionnels du soin experts vs professionnels moins compétents) et de dédramatisation du soin (pour favoriser un adressage d'enfant même ayant des symptômes légers ou se questionner sur le type de soins et nos délais d'attente par exemple).

Au sein du lieu de vie, les observations concernant les enfants et le fonctionnement collectif se sont faites dans un temps commun offrant un partage d'éprouvés. Partager ce qu'est le travail du CAMSP est alors plus aisé parce qu'il se vit ensemble dans une observation croisée. Cela s'est alors traduit pour les professionnels du CAMSP par un travail sur la logique d'un lieu spécialisé versus un lieu de vie où l'élaboration des situations complexes n'auraient théoriquement pas sa place. La réflexion a été menée à la fois, en modélisant la posture du doute et de la mise en mots du questionnement développemental, mais aussi en éprouvant que l'observation croisée entre professionnels ne vise pas la vérité mais la mise en pensée de constats, de comportements ou de peurs.

Se sentir autorisé à nommer et penser permet de renforcer le sentiment de légitimité. La parole s'articule alors avec le réel et le fantasme sur "les expertises du CAMSP". Une évolution de la perspective d'adressage vers les soins, plutôt pensée comme un co-accompagnement de l'enfant et de son entourage, permet à chacun de prendre sa place dans le parcours de l'enfant. Nous pouvons ainsi faire l'hypothèse que le rôle du CAMSP, au-delà des questions spécifiques sur des points développementaux, a été de constituer une fonction contenant à la manière de Bion.

Par sa présence au sein d'une équipe, le binôme du CAMSP a offert un espace-temps contenant, capable de recevoir et transformer les inquiétudes, les éprouvés bruts et angoisses, en éléments pensables. D'ailleurs, les professionnels de crèches témoignent fréquemment depuis "avoir relativisé et pris du recul sur les situations complexes".

Du doute à l'élaboration partagée, évolution de la posture professionnelle

Par ailleurs, ceux-ci indiquent également avoir modifié leur posture professionnelle. En effet, le rôle de l'observation pensée collectivement et croisée entre professionnels a pour premier effet d'énoncer à voix haute les questionnements ainsi que les éprouvés de culpabilité. Il faut alors formuler son doute à l'autre, tout autant inconfortable que cela soit. Est-ce que c'est vraiment si grave ? Est-ce de ma faute ? De la faute des parents ? Suis-je la seule à être en difficulté avec cet enfant ? Suis-je compétente ? Est-ce que je dépasse la limite de ma fonction ? L'échange permet alors de passer d'un doute possiblement paralysant au doute partagé.

Dès lors, une mise en mouvement de sa posture professionnelle et de la place d'un enfant dans le groupe ainsi que de l'imaginaire collectif est possible. La question du soin pour un enfant n'est pas réduite à savoir vers qui l'adresser et si les parents sont d'accord. Il s'agit également de voir comment le collectif va intégrer cet enfant aux besoins particuliers et comment les parents seront accompagnés. Il apparaît alors plus juste de parler de processus d'adressage que d'adressage vers le soin.

Cette transformation du lien avec les familles que les professionnels évoquent dans les réponses aux questionnaires est mentionnée sous cette forme : "tenir compte des préoccupations des familles, mieux leur apporter du soutien, réaliser leurs difficultés, être à l'écoute". Il ne semble ainsi pas tant s'agir de réponses exactes apportées aux familles que d'offrir un espace ouvert de dialogue afin de co-construire ce processus d'adressage. L'effraction que peut constituer les premières paroles posées sur les difficultés d'un enfant est ainsi accompagnée, au gré des allers-retours défensifs de chacun et de l'évolution développementale ou comportementale de l'enfant.

Conclusion

Enfin, les retours des professionnels de crèche mettent en évidence un effet contrasté du partenariat avec le CAMSP. Les interventions se déroulant sur une durée limitée, certains soulignent que le soutien a été trop succinct, tandis que d'autres témoignent d'un appui structurant avec une réflexion clinique se poursuivant lors des temps *d'analyse de pratique*. Ceci amène également à considérer le poids que joue le contexte institutionnel car selon les équipes, leurs histoires et les réalités de terrain, la construction d'un travail partagé se fait différemment.

La clinique d'un lieu de vie se heurte aux contraintes du quotidien (répondre aux besoins primaires des enfants, charge de travail, turn-over...).

...

Dans certains cas, l'intervention du CAMSP a permis d'initier une transformation des représentations du soin, de la place des familles et de l'équipe elle-même (sentiment de faire équipe, légitimité, identification des ressources internes et externes, contenance des éprouvés et identification de certaines modalités défensives), dans d'autres, l'intervention extérieure et ponctuelle n'a pas été suffisante. Ici, la fonction contenante institutionnelle se rappelle essentielle à l'instar de la fonction contenante qu'a pu incarner le CAMSP.

Le repérage précoce et les processus d'adressage ne peuvent être pensés comme un acte ponctuel relevant de la seule responsabilité individuelle des professionnels, mais bien comme une fonction collective, inscrite dans un cadre institutionnel qui autorise, soutient et organise la mise en pensée. Il sera alors possible pour chacun de s'autoriser l'incertitude et le doute dans une responsabilité partagée. Par ailleurs, le développement des pratiques de prévention précoce s'inscrit nécessairement dans un maillage plus large, à la fois institutionnel, partenarial et politique. C'est

à cette condition que les transformations des représentations et des pratiques professionnelles pourront s'inscrire dans la durée.

Zoé O'SHEA
Psychologue et Coordinatrice de l'équipe
CAMSP de Villeneuve/Lot



DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS, UN TRAVAIL CLINIQUE ET INSTITUTIONNEL AU CŒUR DU CMPP D'AGEN

Le CMPP d'Agen et ses antennes accueillent des enfants et adolescents dont les familles arrivent parfois avec des représentations du soin, du handicap ou de leur propre fonction parentale. On entend souvent : "il n'a pas besoin de voir un psychologue, il n'est pas malade", "il va être étiqueté pendant toute sa scolarité", "c'est de notre faute s'il est comme ça, on a été trop laxistes".

Ces représentations peuvent freiner la demande d'accompagnement et l'accès au soin. Ces préjugés ne sont pas seulement des opinions individuelles ; ils s'inscrivent dans un contexte social et culturel et peuvent prendre plusieurs formes :

- Préjugés liés à la santé mentale de l'enfant (assimilation à une maladie grave et incurable)
- Aux Troubles Neuro Développementaux (réduction de l'enfant à un diagnostic)
- À la famille (précarité, parentalité jugée "défaillante")
- Aux pratiques d'accompagnement (méfiance envers les psychologues ou le suivi social).

Ces représentations peuvent impacter la demande d'aide et altérer l'alliance thérapeutique. La première étape du travail institutionnel est donc d'accueillir sans juger. Sur l'antenne de Nérac, en tant qu'Adjointe de direction, c'est moi qui assume ce rôle.

Bien accueillir pour déconstruire les représentations

Dès le premier entretien, l'un des objectifs est de créer un espace où les familles peuvent déposer leurs inquiétudes librement, sans crainte d'être jugées. Le recueil d'éléments relatifs au contexte familial, scolaire et comportemental me permet de dresser un portrait le plus précis et factuel possible de la situation ayant motivé l'inscription d'un enfant au CMPP. Par la suite, les enfants et les familles sont également reçus dès la phase d'accueil par un des médecins

du CMPP. C'est ensuite tous ensemble, lors d'une réunion de présentation de dossier, appelée "accueil de la demande" que nous réfléchissons en équipe à des propositions de soins les plus adaptées aux besoins de l'enfant.

Dans certains cas, lorsque le rendez-vous parental et la consultation médicale n'ont pas permis de préciser la demande, une observation supplémentaire, appelée "consultation d'accueil", est réalisée en binôme par les psychologues, psychomotriciens ou orthophonistes selon le besoin repéré.

Ce processus d'accueil pourrait sembler long pour certaines familles. C'est pourquoi prendre le temps d'expliquer le cadre de la rencontre et les missions du CMPP permet souvent d'apaiser les inquiétudes et de déconstruire certaines idées reçues sur les dispositifs proposés.

À travers une écoute attentive et des questions ouvertes, on cherche à comprendre l'histoire de la famille, sa culture, et les expériences qui ont façonné son regard sur les difficultés rencontrées.

Ce temps d'échange, avec ou sans la présence de l'enfant, permet aussi de rassurer les parents sur leurs capacités et de rappeler une idée essentielle : un enfant ne se résume pas à une série de symptômes ; il possède des ressources sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

Un travail pluridisciplinaire pour dépasser les représentations

Dans ce travail d'accueil, il ne s'agit pas seulement de faire évoluer les représentations des familles, mais aussi de rester attentif à celles des professionnels. Les équipes du CMPP s'attachent ainsi à reconnaître les représentations des familles sans les disqualifier, tout en interrogeant leurs propres cadres de lecture.

En ce sens, le travail pluridisciplinaire aide à croiser les regards et à limiter les biais d'interprétation. Médecins, psychologues, psychopédagogues, psychomotriciens, orthophonistes, assistantes de service social et professionnels de la filière administrative confrontent leurs points de vue.

Ce travail collectif, régulièrement repris en groupe d'analyse des pratiques professionnelles, permet d'éviter les lectures univoques et de remettre en question les interprétations trop rapides des situations.

L'enfant est ainsi pensé dans sa singularité, tout en étant compris dans la globalité du système familial et de l'environnement dans lequel il évolue (école, centre de loisirs, etc.).

Selon moi, l'un des enjeux essentiels de l'accompagnement en CMPP pour limiter les représentations réside dans le travail de co-construction avec les familles, notamment via le soutien à la parentalité. Il est difficile d'accompagner un enfant vers un mieux-être sans prendre en compte la dynamique familiale dans sa globalité, en incluant la fratrie et, si nécessaire, la famille élargie.

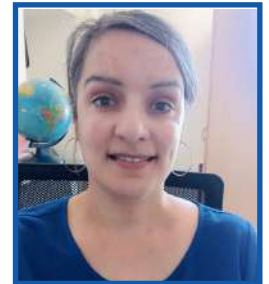
Ainsi, la démarche de co-construction permet non seulement de faire évoluer les représentations parentales, mais aussi d'ajuster en permanence celles des professionnels, dans une dynamique réciproque où chacun apprend de l'autre.

Par la qualité d'accueil et le travail pluridisciplinaire, les professionnels du CMPP d'Agen ouvrent un espace où les inquiétudes parentales et les idées reçues peuvent être déposées sans être jugées, et progressivement mises en

réflexion. L'approche pluridisciplinaire et la co-construction instaurent une dynamique, dans laquelle le CMPP devient un lieu de rencontre entre savoirs professionnels et savoirs expérimentiels des familles.

La co-construction avec les familles apparaît comme un levier central pour limiter les préjugés, non seulement du côté des parents, mais aussi du côté des professionnels. En reconnaissant les savoirs et les expériences de chacun, elle permet de dépasser les représentations et d'installer une véritable alliance de travail.

Amandine SAINT MARC
Adjointe de direction CMPP Agen / PCO 47



TRAVAILLER EN DITEP : AU-DELÀ DES IDÉES REÇUES

Comme si travailler en DITEP revenait uniquement à gérer des situations explosives du matin au soir, sans jamais souffler !

Car oui, le DITEP souffre encore d'une réputation bien installée. Dans l'imaginaire collectif, on y trouve parfois une vision caricaturale : des jeunes en opposition permanente, des cris dans les couloirs, des portes qui claquent et des professionnels sous perfusion de café dès 8h15.

Alors soyons honnêtes : parfois, ce n'est pas complètement faux. Il y a des journées qui exigent une sacrée capacité d'adaptation, où un atelier soigneusement préparé doit être repensé en quelques minutes pour devenir "acceptable". Des moments où lancer une activité collective sans négociation interminable tient de l'exploit olympique, et où même un simple temps de transition mobilise toute l'attention de l'équipe. Et puis il y a ces réunions où l'on prononce, très sérieusement, des phrases comme : "Finalement, l'atelier cuisine a été remplacé par un tournoi de baby-foot thérapeutique".

Alors oui, lutter contre les préjugés sur le DITEP est difficile : parce que les représentations ont la vie dure, parce que la complexité fait peur. Et car il est plus simple de coller des étiquettes que de comprendre les parcours.

Travailler en DITEP, c'est avant tout exercer un métier où l'on apprend à regarder autrement. À dépasser les apparences, à interroger ce qui se joue derrière un comportement, à chercher du sens là où d'autres ne voient parfois qu'opposition ou agitation. Ici, la routine n'existe pas vraiment. Chaque journée oblige à s'adapter, à observer, à réinventer parfois une activité, une approche ou simplement une manière d'entrer en lien.

Travailler en DITEP demande beaucoup de finesse. Il faut savoir poser un cadre sans écraser, comprendre sans excuser, tenir bon sans entrer dans le rapport de force, faire un pas de côté quand l'affrontement semble inévitable, et réussir à garder le sourire lorsqu'une activité préparée depuis deux semaines est soudainement jugée "nulle" avant de devenir finalement "la meilleure activité du mois" trente minutes plus tard.

Derrière les comportements qui débordent, il y a souvent des jeunes qui ont appris très tôt à se protéger, à mettre à distance, à tester la relation ou à provoquer avant même d'accepter de faire confiance à quelqu'un.

Et derrière les professionnels, il y a surtout une équipe pluridisciplinaire qui jongle en permanence entre éducatif, thérapeutique, pédagogique... et parfois météo émotionnelle.

Cette complémentarité constitue une richesse essentielle. Aucun professionnel ne détient seul la solution. C'est dans les regards croisés, les analyses et les expériences que se construisent des accompagnements cohérents et évolutifs.

Dans ce contexte, le travail mené en DITEP consiste à proposer bien plus qu'un simple accompagnement quotidien.

Il s'agit de créer un environnement suffisamment contenant, sécurisant et ajusté pour permettre au jeune de retrouver progressivement des appuis. Réapprendre à être en relation. Trouver une place dans un groupe. Expérimenter autrement le rapport à l'adulte, au cadre, à la frustration, mais aussi à la réussite.

Travailler en DITEP, c'est aussi accepter que les progrès ne prennent pas toujours la forme attendue.

Ici, les avancées se mesurent parfois autrement.

Un jeune qui parvient à rester dans une activité jusqu'au bout.

Une matinée sans conflit.

Une demande formulée sans passage à l'acte.

Une frustration tolérée.

Une interaction apaisée avec un pair.

Des réussites qui peuvent sembler discrètes vues de l'extérieur, mais qui représentent parfois des étapes majeures dans le parcours du jeune.

Car en DITEP, chaque progression s'inscrit dans un cheminement souvent long, fait d'essais, de retours en arrière, de réajustements et de nouvelles tentatives.

Le travail demande donc patience, constance et humilité. C'est un équilibre subtil.

Un travail où la créativité devient un véritable outil professionnel. Imaginer d'autres médiations, détourner une activité pour en faire un support relationnel, transformer une difficulté en opportunité d'apprentissage : autant de compétences mobilisées au quotidien.

Mais le DITEP est aussi, et peut-être surtout, un lieu profondément humain. Un lieu où l'on continue à croire en des jeunes qui ont parfois entendu trop tôt qu'ils étaient "compliqués", "ingérables" ou "impossibles". Un lieu qui refuse de réduire un enfant ou un adolescent à ses manifestations les plus visibles. Un lieu qui fait le pari qu'au-delà des troubles, il existe toujours des ressources à mobiliser, des compétences à révéler, des possibilités d'évolution.

Contrairement aux idées reçues, le DITEP n'est pas un lieu d'échec. C'est un espace de reconstruction, d'expérimentation et d'accompagnement vers davantage d'autonomie, d'apaisement et d'inclusion.

Un lieu où les professionnels avancent collectivement, soutenus par la force du travail d'équipe, la solidarité et une réflexion clinique permanente.

Car en DITEP, personne n'avance seul : ni les jeunes, ni les familles, ni les professionnels. Et c'est sans doute cela qui fait toute la singularité de ce travail.

Alors non, le DITEP ne se résume pas à des crises ou à des tensions. C'est aussi un lieu de liens, d'ajustements, de rencontres, de persévérance et de possibilités.

Et derrière ce qui peut sembler être un petit progrès se cache parfois une immense victoire.

Emilie GAFFARD
Adjointe de direction
DITEP des Deux Rivières



LES JEUNES À DOUBLE VULNÉRABILITÉ EN MECS

*Entre appréhension, remise en question
et engagement collectif*

On parle volontiers d'accueil "inclusif", d'accompagnement "global", de coopération entre protection de l'enfance, médico-sociale et psychiatrie. Les orientations nationales et les schémas départementaux appelant à ce décloisonnement. Pourtant, lorsque ces principes prennent corps dans le quotidien d'une MECS, la réalité vient souvent bousculer les certitudes.

Car derrière chaque situation dite "complexe", il y a avant tout un enfant ou un adolescent avec une histoire de vie singulière, parfois marquée par des ruptures, des traumatismes, des difficultés multiples et des parcours institutionnels déjà lourds.

Face à ces situations, quelque chose résiste parfois chez les professionnels, non pas un refus d'accompagner, mais une appréhension : celle de ne pas savoir faire.

La peur de ne pas savoir faire : une représentation professionnelle fréquente

Lorsque l'accueil de jeunes à double vulnérabilité est envisagé en MECS, les équipes ne disent généralement pas "non". Elles expriment plutôt des inquiétudes légitimes :

- la crainte de ne pas disposer des bons outils ;
- la peur de fragiliser l'équilibre du collectif ;
- le sentiment d'être mis en difficulté avant même d'avoir commencé ;
- ou encore la nécessité de remettre en question des repères professionnels construits au fil de l'expérience.

Ces représentations ne naissent pas du vide. Elles s'inscrivent dans des parcours de formation encore très cloisonnés entre les secteurs social, médico-social et sanitaire. Elles traduisent aussi une réalité humaine : accompagner des situations complexes confronte chacun à ses propres limites et à ses incertitudes.

Pour autant, reconnaître ces appréhensions ne signifie pas s'y résigner. Les nommer constitue souvent une première étape essentielle.

Le "jeune ordinaire" en MECS : une représentation à interroger

Ces questionnements invitent également à interroger ce que nous considérons implicitement comme un "jeune ordinaire" en MECS.

En réalité, les enfants accueillis en protection de l'enfance portent déjà des histoires de vie particulièrement éprouvantes. Les situations d'accompagnement ont toujours été complexes, parce qu'elles touchent à des parcours marqués par les carences, les violences, les ruptures affectives ou les difficultés relationnelles.

Ce qui semble davantage évoluer aujourd'hui, c'est la visibilité de certaines vulnérabilités : troubles psychiques, situations de handicap, besoins de soins spécifiques ou accompagnements multiples. Ces dimensions remettent parfois en question nos repères habituels et nos catégories institutionnelles.

D'une certaine manière, la figure du "jeune ordinaire" peut devenir une représentation rassurante, donnant l'impression d'un cadre connu et maîtrisable. Les jeunes à double vulnérabilité viennent alors déplacer cette illusion de maîtrise et obligent les professionnels à repenser leurs pratiques, leurs coopérations et parfois même leur posture.

Des équipes et des directions confrontées aux mêmes questionnements

Les équipes de direction ne sont pas à l'extérieur de ces réflexions. Elles partagent souvent les mêmes inquiétudes et les mêmes interrogations que les professionnels de terrain.

L'enjeu consiste alors à créer des espaces où ces représentations puissent être exprimées sans jugement. Non pas pour les balayer au nom d'une posture professionnelle idéalisée, mais pour les comprendre :

- d'où viennent-elles ?
- que cherchent-elles à protéger ?
- et quelles conséquences peuvent-elles avoir sur les pratiques d'accompagnement ?

Car une représentation qui reste implicite finit souvent par influencer les décisions, les relations éducatives et les possibilités offertes aux jeunes.

Accepter de questionner collectivement ces représentations constitue déjà un mouvement de transformation institutionnelle.

Ce qui rassemble les professionnels : l'engagement auprès des jeunes les plus en difficulté

Dans les périodes de doute ou d'inconfort professionnel, il est essentiel de revenir à ce qui fonde l'engagement des équipes : la volonté d'accompagner les jeunes qui cumulent le plus de fragilités et pour lesquels chaque porte fermée peut avoir des conséquences majeures.

C'est cette conviction qui pousse de nombreuses équipes à dépasser les frontières traditionnelles entre dispositifs, à renforcer les coopérations et à expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement.

Il ne s'agit ni d'héroïsme, ni de militantisme spectaculaire. Il s'agit plutôt, plus simplement, de refuser qu'une étiquette ou qu'un parcours institutionnel décide à lui seul des possibilités offertes à un jeune.

Les représentations évoluent dans l'expérience

Les représentations professionnelles ne se transforment pas uniquement en formation ou en réunion. Elles évoluent aussi dans l'expérience quotidienne.

Souvent, ce sont les rencontres concrètes qui viennent déplacer les certitudes : un moment d'apaisement inattendu, une relation de confiance qui se construit progressivement, une petite avancée éducative qui semblait impossible quelques semaines auparavant.

...

Ces expériences ne gommant pas les difficultés. Le travail reste exigeant, parfois éprouvant. Il existe des tensions, des ajustements permanents, des moments de doute et des retours en arrière.

Mais c'est précisément dans ce mouvement que les équipes développent progressivement de nouvelles compétences et une autre manière de regarder les jeunes à double vulnérabilité.

Accepter l'inconfort pour construire de nouvelles pratiques

Le travail autour des représentations professionnelles est loin d'être terminé. Les résistances existent encore, et elles sont compréhensibles : les représentations ont souvent une fonction de protection face à la complexité et à l'incertitude.

Pourtant, accompagner des jeunes à double vulnérabilité suppose d'accepter une part d'inconfort :

- ne pas tout savoir immédiatement ;
- apprendre en expérimentant ;
- ajuster les pratiques collectivement ;
- demander de l'aide et travailler davantage en partenariat.

Car ces jeunes n'attendent pas des équipes "extraordinaires" ou des "super-héros". Ils ont surtout besoin d'adultes capables de construire avec eux un cadre d'accueil suffisamment sécurisant, souple et humain pour tenir compte de la complexité de leur parcours.

Et peut-être est-ce là, finalement, l'un des enjeux majeurs des MECS aujourd'hui ; continuer à faire évoluer les pratiques sans perdre ce qui constitue le cœur du travail éducatif, la rencontre, le lien, et la capacité à croire qu'un accompagnement reste possible.

Paul LAFFORE
Adjoint de Direction
MECS Notre Maison



DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Malgré une meilleure visibilité de l'autisme ces dernières années, de nombreuses idées reçues persistent. Elles influencent encore le regard porté sur les personnes concernées et leurs familles et peuvent compliquer leur parcours de vie.

L'autisme, ou Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), est un trouble du neurodéveloppement présent dès la petite enfance. Il se caractérise principalement par des particularités dans la communication sociale, des intérêts spécifiques, ainsi que, fréquemment, des particularités sensorielles. On parle de spectre car les profils sont très variés : aucune personne présentant un trouble du spectre de l'autisme ne ressemble à une autre. Chaque individu est singulier dans ses ressources et ses besoins.

Un mythe persistant, ou plutôt une méconnaissance, consiste à considérer l'autisme comme une "maladie". Il s'agit pourtant d'un trouble neurodéveloppemental durable, et non d'une pathologie dont on "guérit". Il s'agit d'un fonctionnement cognitif et émotionnel à part entière et non d'un dysfonctionnement. Les accompagnements visent avant tout à soutenir le développement, l'autonomie, le bien-être et la participation sociale des personnes, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Parmi les préjugés les plus fréquents figure l'idée selon laquelle les personnes présentant un TSA ne souhaiteraient pas entrer en relation. En réalité, beaucoup recherchent le lien social, mais peuvent l'exprimer différemment ou rencontrer des difficultés dans les codes implicites de la communication. Confondre différence de communication et absence d'intérêt relationnel conduit souvent à des malentendus évitables...

On entend aussi parfois que les personnes autistes ne ressentiraient pas d'émotions, ne seraient pas empathiques... Les données actuelles montrent au contraire une vie émotionnelle bien présente, parfois même envahissante. Les difficultés portent davantage sur l'identification, l'expression ou la régulation des émotions, ce qui peut difficilement être compréhensible pour l'entourage. S'agiter quand on est fatigué, rire ou parler très fort quand on n'est pas à l'aise...

L'idée d'une forme d'autisme similaire chez tous les individus, reste également très répandue, en partie sous l'influence de représentations médiatiques réductrices. "Je connais une personne ayant un TSA et il ne te ressemble pas". Dans la réalité, les compétences, les besoins d'aide, les sensibilités sensorielles ou encore les modes de communication varient énormément d'une personne à l'autre. Cette diversité impose des évaluations individualisées et des réponses sur mesure.

Malheureusement ces préjugés ne sont pas sans conséquence...

Les préjugés peuvent retarder le repérage des besoins, générer des incompréhensions à l'école ou dans la vie sociale, et accroître la fatigue des familles qui doivent souvent expliquer et réexpliquer le fonctionnement de leur enfant. À long terme, ils peuvent aussi favoriser l'isolement ou l'auto-dévalorisation chez les jeunes notamment au moment de l'adolescence.

Faire évoluer les regards est donc primordial dans le cadre de notre accompagnement SESSAD spécialisé dans l'autisme, mais c'est avant tout l'affaire de tous !

Pour les professionnels, cela passe par la formation continue et l'individualisation de nos accompagnements, pour les familles et l'entourage par une meilleure connaissance du fonctionnement autistique et la valorisation des compétences de la personne. Plus largement, la société a un rôle clé à jouer en développant des environnements plus accessibles, plus prévisibles et plus inclusifs.

Déconstruire les préjugés est une première étape essentielle vers une inclusion réelle et durable.

Laura RUSSI
Psychologue Coordinatrice
SESSAD Les Rives du Lot



PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATIONS

Dans un contexte d'enseignement dans un établissement spécialisé, la question de la discrimination, des *a priori* et des préjugés occupe une place centrale. Les élèves accueillis présentent des profils variés, souvent marqués par des difficultés cognitives, sociales ou comportementales. Pourtant, ces différences ne devraient jamais être perçues comme des limites définitives. Les *a priori* peuvent rapidement enfermer les jeunes dans des catégories réductrices. Certains peuvent être considérés, à tort, comme incapables d'apprendre ou de progresser. Malheureusement ces jugements hâtifs influencent tout un chacun.

La discrimination peut être subtile, parfois même inconsciente et le regard porté sur les jeunes influence fortement leur estime de soi. Un élève valorisé sera plus enclin à s'engager dans les apprentissages. À l'inverse, un élève stigmatisé risque de se désengager. L'inclusion ne se limite pas à la présence physique dans un groupe. Elle suppose une réelle participation et une reconnaissance des capacités de chacun.

Sensibiliser les élèves eux-mêmes à la diversité est essentiel. Cela contribue à créer un climat respectueux et bienveillant. Lutter contre la discrimination et les *a priori* est un processus continu. Il demande de l'engagement, de l'écoute et une remise en question permanente. C'est à ce prix que l'école inclusive peut réellement prendre tout son sens.

Si l'on prend l'exemple d'une création de classe externalisée d'IME au sein d'un collège ; ce dispositif qui s'inscrit dans une volonté de renforcer l'école inclusive, vise à permettre à des élèves en situation de handicap de bénéficier d'un environnement scolaire ordinaire. Cependant, l'accueil de cette classe peut susciter des réticences au sein de l'établissement. Ces résistances sont souvent liées à des *a priori* et à une méconnaissance du public concerné. Ces inquiétudes, bien que compréhensibles, reposent parfois sur des représentations erronées.

Les élèves d'IME sont souvent perçus uniquement à travers leurs difficultés. Pourtant, ils possèdent aussi des compétences et des potentialités qui ne demandent qu'à être valorisées. Les *a priori* peuvent ainsi freiner la mise en place d'un projet pourtant

porteur de sens. Ils peuvent également générer une forme de discrimination indirecte en limitant l'accès de ces jeunes à un environnement scolaire ordinaire.

Pourtant, il est important de considérer ce projet comme une opportunité. L'accueil d'une classe externalisée peut enrichir les pratiques pédagogiques et renforcer les valeurs d'inclusion. Il invite à repenser les représentations et à dépasser les *a priori*. Malgré les réticences initiales, cette démarche peut devenir une véritable richesse pour le collège. Elle participe à construire une école plus juste, plus ouverte et plus attentive aux besoins de chacun.

Marjorie MINET
Coordinatrice Pédagogique
DIME du Confluent



PRÉJUGÉS ET EMPLOYABILITÉ DES PERSONNES AVEC DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME, DÉFI ENGAGÉ DANS LE 47

Il existe de nombreux préjugés sur l'inclusion des personnes avec TSA dans le milieu dit "ordinaire". Il est fréquent d'envisager les adultes TSA comme incapables de vivre de manière indépendante, d'avoir un emploi, de comprendre et participer aux interactions sociales qui s'y jouent.

Soutenus par des accompagnements adaptés, ils sont toutefois en mesure de développer leurs propres stratégies et mécanismes d'adaptation et être en capacité d'accéder à l'emploi.

Depuis 2017, Planète Autisme et l'ESAT Agnelis œuvrent en faveur de leur employabilité en initiant des parcours progressifs d'immersion accompagnée au sein de l'ESAT. Ces parcours peuvent aboutir, avec le temps, à des expériences réussies d'emploi en milieu ordinaire. Un chemin qui nécessite adaptabilité et structuration de part et d'autre.

Les deux structures ont su mettre en commun leurs accompagnements et favoriser ainsi, dans une première étape du parcours, l'accès vers le secteur protégé. Dans la continuité et toujours sécurisés par un étayage éducatif et médico-social, les employeurs du secteur dit ordinaire ont rejoint ce mouvement progressif et inclusif en accueillant à leur tour des travailleurs TSA sur des postes de travail divers. Ces dynamiques territoriales permettent progressivement d'abolir le préjugé selon lequel TSA et employabilité seraient incompatibles.

Mme Sandrine Boutanne est directrice des ressources humaines du groupe GMD avec sa filiale Fromafruit Agen, grossiste sur la restauration commerciale et collectivités. Mme Lisa Verney y est Assistante RH. M Joël Dauzac est coordinateur à Planète Autisme. Mme Stéphanie Courboulay est directrice de l'ESAT Agnelis. Ces trois structures collaborent au parcours professionnel d'une personne présentant un TSA. Ils se livrent ici à une interview croisée.

Joël Dauzac : Mme Courboulay, en quoi cette expérience a-t-elle contribué à faire évoluer les représentations et les pratiques professionnelles autour de l'accueil de personnes avec TSA, et dans quelle mesure les aménagements mis en place peuvent-ils bénéficier à d'autres publics, en situation de handicap ou en milieu ordinaire ?

Stéphanie Courboulay : En 2017, nous parlions effectivement d'expérimentation, aujourd'hui, l'accueil de personnes TSA au sein de l'ESAT est une pratique posée. Une collaboration étroite entre les professionnels de Planète Autisme et les professionnels de l'ESAT a pu se construire. Équipe de direction, équipes éducatives et médico-sociales, chacun s'est attaché à construire les bases d'un partenariat solide en faveur de l'accompagnement de jeunes de Planète Autisme en voie de pré professionnalisation. Une "salle" dédiée a été aménagée afin de proposer un environnement permettant d'accueillir des personnes TSA sans nuisance sonore et visuelle, organiser des postes de travail individuel et permettre le séquençage des temps de travail. Afin de dissiper les stéréotypes sur l'autisme, il a été nécessaire de promouvoir la sensibilisation et la compréhension de

ce trouble auprès des professionnels et usagers de l'ESAT. Les deux structures ont préservé les liens avec les familles, ont œuvré à la mise en commun des objectifs professionnels et personnels du jeune afin d'assurer une convergence de moyens. Au-delà de cela, ce sont tous les aspects de la vie collective dans l'ESAT qui a été travaillé : accès aux transports, mise en œuvre des consignes de sécurité, circulation au sein de l'établissement, partage dans les temps collectifs comme l'utilisation des vestiaires, de la salle de pause etc. Il a fallu repenser l'affichage des informations et des consignes de travail (utilisation de la communication alternative améliorée, diffusion d'informations via les écrans numériques...).

De ce partenariat, de ces nouvelles modalités d'accompagnement au bénéfice des travailleurs TSA, l'ESAT Agnelis a appris à ajuster l'ensemble de ces accompagnements sous le prisme d'un regard plus pointu sur l'identification des besoins de structuration de tous les travailleurs et des supports pédagogiques *ad hoc*, quelle que soit la typologie de leur handicap. C'est un va-et-vient permanent entre collectif de travail et individualité dans la façon de concevoir une tâche.

Stéphanie Courboulay : Mme Boutanne, en qualité d'employeur œuvrant d'ores et déjà en faveur de l'inclusion professionnelle de personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme, selon vous, quelles actions seraient à mener dans les prochaines années par les acteurs de l'accompagnement de personnes TSA afin de favoriser leur employabilité au sein des entreprises ?

Sandrine Boutanne : Je ne pense pas que le problème vienne d'un manque de dispositifs à créer, mais plutôt d'un travail à mener du côté des employeurs. Ce sont eux qui doivent évoluer. Il existe encore beaucoup de freins, principalement liés à la peur. Une peur globale du handicap, mais aussi des craintes plus spécifiques concernant la productivité, l'intégration dans les équipes ou le temps d'adaptation nécessaire. Pourtant, mon expérience montre que ces appréhensions ne sont pas fondées. J'ai toujours travaillé avec des personnes compétentes, capables de réaliser les tâches demandées et d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'entreprise. À mes yeux, leur présence constitue une richesse, et non une contrainte.

Stéphanie Courboulay : Comment avez-vous concrètement travaillé cette inclusion au sein de vos équipes ?

Sandrine Boutanne : Nous avons été accompagnés dès le départ et cela a été essentiel. Nous avons pris le temps de réunir les équipes pour leur expliquer ce qu'est l'autisme, les comportements possibles et les différences dans les interactions sociales. Il était important d'anticiper les incompréhensions, par exemple sur l'interprétation littérale de certaines expressions. Nous avons aussi ouvert un espace d'échange pour répondre aux questions. Finalement, il n'y a pas eu de bouleversement majeur dans l'organisation du travail. Quelques ajustements simples, comme l'ajout de repères visuels ou des consignes plus explicites, ont suffi.

Joël Dauzac : Ce travail illustre bien l'importance de la co-construction. De notre côté, nous partons d'une entreprise volontaire et nous cherchons à comprendre son fonctionnement et ses besoins. L'objectif n'est pas de créer une activité artificielle, mais de construire un projet professionnel qui fasse sens. Nous pouvons être amenés à identifier une tâche qui correspondrait aux compétences de la personne et qui répondrait à un besoin réel de l'entreprise. C'est ce qui garantit la pertinence et la durabilité de l'intégration.

Stéphanie Courboulay : Justement, que peut-on dire des craintes liées à la productivité ou aux interactions sociales ?

Sandrine Boutanne : L'expérience montre que ces craintes sont largement infondées. Par exemple, une personne que nous accueillons occupe aujourd'hui une place essentielle dans l'entreprise. Son travail est utile, reconnu, et son absence est remarquée. Cela prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une démarche symbolique, mais d'une contribution réelle. Concernant les interactions sociales, elles évoluent avec le temps. Il peut y avoir moins d'échanges, ou des échanges différents, mais ils existent et progressent.

Joël Dauzac : Il faut aussi accepter que ces interactions ne correspondent pas toujours aux normes habituelles. Chaque progrès, même minime, est significatif. Ce qui est important, c'est que la personne trouve sa place et que les équipes s'adaptent progressivement à ces différences.

Stéphanie Courboulay : Quel rôle joue l'accompagnement dans ce processus ?

Joël Dauzac : Il est central. L'accompagnement ne se limite pas à l'entrée dans l'entreprise. Il s'inscrit dans la durée et comporte à la fois un travail formel et informel. La présence d'un professionnel permet de rassurer les équipes, de faciliter les échanges et d'accompagner l'évolution des pratiques. Toutefois, aujourd'hui encore, ces réussites reposent souvent sur des rencontres individuelles. Elles restent difficiles à généraliser à grande échelle.

Stéphanie Courboulay : Existe-t-il des limites ou des points de vigilance ?

Joël Dauzac : Oui, notamment en ce qui concerne la continuité des parcours. L'insertion professionnelle peut être fragilisée par des ruptures d'accompagnement, des transitions mal préparées ou des changements dans la vie personnelle. Le passage à l'âge adulte est particulièrement sensible. Il est donc essentiel d'anticiper ces étapes et d'adopter une approche globale de la personne.

Sandrine Boutanne : On le constate aussi sur le terrain. Une coupure d'activité ou un changement important dans la vie quotidienne peut avoir des répercussions sur le travail. Cela montre bien que l'inclusion ne peut pas être pensée uniquement sous l'angle professionnel.

Lisa Verney : À quel moment peut-on considérer que l'inclusion est réussie ?

Joël Dauzac : L'objectif principal reste de permettre à la personne incluse de développer une véritable autonomie dans son environnement de travail, autrement dit, que l'entreprise puisse fonctionner sans accompagnement extérieur et que la personne trouve sa place de manière

naturelle. L'accompagnement a alors vocation à s'effacer progressivement, même s'il peut rester mobilisable en cas de besoin. Il faut également garder en tête que chaque situation est unique et nécessite un accompagnement adapté.

De ces échanges, il ressort que les principaux obstacles à l'employabilité des personnes TSA ne tiennent pas nécessairement à leurs compétences, mais aussi aux représentations des employeurs. La peur du handicap, nourrie par un manque de connaissance, constitue le frein majeur. Pourtant, les exemples concrets démontrent que, lorsque les entreprises sont accompagnées et ouvertes à l'adaptation, l'intégration est non seulement possible, mais bénéfique pour tous. La déconstruction des préjugés passe ainsi par la sensibilisation, la co-construction des projets et une approche globale et continue de l'accompagnement.



**Sandrine
BOUTANNE**
DRH
GMD - Fromafruit



**Stéphanie
COURBOULAY**
Directrice
ESAT Agnelis



**Joël
DAUZAC**
Coordinateur
Planète Autisme



**Lisa
VERNEY**
Assistante RH
GMD - Fromafruit

DROIT DE VOTE ET HANDICAP : FACE AUX PRÉJUGÉS, L'EXEMPLE DES CIGALONS À LIT-ET-MIXE

Depuis la loi du 23 mars 2019, le droit de vote est pleinement reconnu aux personnes en situation de handicap, y compris à celles présentant une déficience intellectuelle. Cette avancée majeure a mis fin à une exclusion longtemps justifiée au nom d'une prétendue incapacité à exercer pleinement sa citoyenneté. Comme le rappelle le gouvernement sur handicap.gouv.fr, ce droit participe de la "pleine et entière citoyenneté" des personnes en situation de handicap.

Pourtant, plusieurs années après cette réforme, les préjugés demeurent encore bien présents dans les mentalités. À Lit-et-Mixe, l'initiative menée par le foyer de vie Les Cigalons à l'occasion des élections municipales a justement mis en lumière cette contradiction. D'un côté, une démarche citoyenne exemplaire visant à accompagner les résidents dans l'exercice de leur droit de vote ; de l'autre, des réactions et des incompréhensions entendues dans le village ou relayées sur les réseaux sociaux.

Parmi les remarques les plus fréquentes, plusieurs idées reviennent régulièrement : *"ils ne comprennent pas la politique"*, *"ils sont manipulables"*, ou encore *"ils ne devraient pas décider pour les autres"*. Ces arguments, bien que répandus, reposent souvent davantage sur des préjugés que sur une véritable connaissance du handicap intellectuel.

Dans une démocratie, le droit de vote n'est pas conditionné à un diplôme, à une expertise politique ou à une capacité d'analyse particulière. Aucun citoyen n'est soumis à un examen de connaissances avant de déposer son bulletin dans l'urne. Chacun vote selon son expérience, ses convictions, ses valeurs ou parfois simplement son intuition. Exiger des personnes en situation de handicap un niveau de compréhension supérieur à celui attendu du reste de la population constitue une rupture d'égalité évidente.

L'argument de "l'influence" mérite lui aussi d'être relativisé. Qui peut prétendre voter sans influence ? Les médias, les réseaux sociaux, les proches, les débats télévisés ou les campagnes électorales façonnent l'opinion de tous les électeurs. Les résidents des Cigalons, eux, ont bénéficié d'un accompagnement précisément conçu pour garantir leur libre arbitre : présentation neutre des programmes, rencontres avec les candidats, échanges adaptés, respect du secret du vote. L'objectif n'était pas de choisir à leur place, mais de leur donner les moyens de choisir par eux-mêmes.

Cette question de l'accessibilité démocratique est d'ailleurs au cœur de l'actualité nationale. En mars 2025, l'Assemblée nationale a supprimé le vote "assis-débout", jugé discriminatoire envers les élus en situation de handicap. Cette réforme a rappelé une évidence : ce n'est pas la personne qui crée le handicap, mais souvent l'environnement qui exclut.

Le même raisonnement vaut pour la citoyenneté des personnes présentant une déficience intellectuelle. Ce ne sont pas leurs difficultés qui les excluent de la démocratie, mais le regard porté sur elles et le manque d'adaptation de notre société.

L'expérience menée aux Cigalons démontre au contraire que, lorsqu'on leur en donne les moyens, les personnes en situation de handicap peuvent participer avec sérieux et intérêt à la vie démocratique. Dix-huit résidents ont pris part à cette démarche, souvent pour la première fois. Ils ont posé des questions, débattu, rencontré les candidats et écouté les propositions. Les candidats ont d'ailleurs adapté leur discours avec respect et responsabilité, reconnaissant pleinement la légitimité des résidents comme électeurs à part entière.

Le jour du scrutin, au bureau de vote du Pavillon Landais de Lit-et-Mixe, ils ont fait preuve de patience, de concentration et de respect des règles républicaines. Plusieurs ont même assisté au dépouillement le soir venu. Une réalité concrète qui vient contredire bien des discours théoriques et des craintes infondées.

Au fond, les réactions et les préjugés interrogent davantage le regard que certains portent encore sur le handicap que la capacité réelle des personnes concernées à voter. Qu'est-ce qui dérange exactement ? Que davantage de citoyens participent à la vie démocratique ? Ou que les représentations du handicap évoluent enfin ?

L'enjeu dépasse en effet largement le simple cadre électoral. Il touche à la place que notre société accepte, ou non, de donner aux personnes les plus vulnérables. Reconnaître leur citoyenneté, ce n'est pas faire preuve de charité ou de compassion : c'est simplement appliquer les principes républicains d'égalité et de dignité.

Cette volonté de rendre la démocratie plus accessible ne se limite d'ailleurs pas aux initiatives locales comme celle des Cigalons. Au niveau national, les prochaines élections présidentielles de 2027 devraient à nouveau proposer des professions de foi en version Facile À Lire et à Comprendre (FALC), destinées notamment aux personnes présentant des difficultés de compréhension ou une déficience intellectuelle. Mis en place depuis 2022, ce dispositif traduit une évolution importante : l'accessibilité électorale n'est plus perçue comme une adaptation marginale, mais comme une condition essentielle de l'égalité citoyenne.

Les résidents souhaitent déjà renouveler l'expérience lors des prochaines élections. Une preuve supplémentaire que l'accès aux droits renforce l'engagement citoyen, l'autonomie et le sentiment d'appartenance à la communauté.

En définitive, à Lit-et-Mixe, les urnes n'ont pas seulement recueilli des bulletins de vote. Elles ont aussi contribué, modestement mais concrètement, à faire tomber quelques préjugés.

Elodie VATIN
Éducatrice spécialisée
Foyer de vie les Cigalons

CHANGER LES REGARDS ET PERMETTRE UNE PLACE À CHACUN : UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

Au sein du foyer de vie La Couronne, la lutte contre les préjugés et les représentations s'ancre dans les pratiques professionnelles et les projets développés avec les personnes accompagnées.

Si les idées reçues autour du handicap peuvent parfois enfermer les personnes dans des rôles ou des capacités supposées, les actions menées au quotidien au sein du foyer permettent de mettre en lumière leurs compétences, leurs créativité ainsi que leur place pleine et entière dans la vie sociale.

Cette réalité invite également les professionnels à interroger leurs propres représentations, en s'appuyant sur le travail d'équipe, les échanges afin d'ajuster les pratiques au plus près des besoins et des réalités de chacun.

Les citoyens vivant au foyer sont capables : capables de faire des choix, capables d'exprimer leurs envies et/ou leurs désaccords, capables de participer à la vie sociale et collective.

Cette dimension capacitaire est soutenue par la mise en place d'ateliers visant à promouvoir le pouvoir d'agir et de choisir, notamment des ateliers d'expression de la citoyenneté : vote, élaboration d'un livret citoyen, actions écocitoyennes..., permettant aux personnes de mieux comprendre leurs droits et prendre place dans la société.

Cette démarche prend également sens à travers les actions menées au sein d'organisations diverses. Le foyer s'inscrit dans une dynamique d'inclusion en développant de nombreux partenariats qui permettent de favoriser la participation des personnes accompagnées à la vie sociale du territoire.

Des engagements bénévoles, notamment auprès de la Société Protectrice des Animaux du 47 ou des Restos du Cœur, offrent la possibilité pour chacun de s'impliquer dans des actions solidaires et d'être reconnu pour sa contribution. Lors des actions réalisées à la SPA, les personnes s'investissent pleinement et occupent une place de bénévoles au sein de l'équipe.

D'autres expériences faisant notamment suite à des journées DuoDay, comme les immersions dans des structures telles que le restaurant "Le Hang'art", ouvrent des perspectives autour de l'activité et de la participation solidaire.

Des partenariats dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture permettent également aux personnes de partager des lieux et des moments avec d'autres publics, porteurs ou non de particularités qui apprennent à découvrir l'autre au travers de ses valeurs humaines, ses atouts, ses fragilités et ses forces.

Ces expériences permettent aux personnes accompagnées d'être considérées, intégrées dans des équipes, capables de s'engager, de créer et de collaborer. Elles favorisent aussi les rencontres avec différents acteurs du territoire, contribuant ainsi à faire évoluer les regards.

Lutter contre les préjugés et les représentations, relève d'un engagement quotidien.

C'est dans ces expériences partagées que se construit, pas à pas, une société inclusive.

Lallie ROQUES
Accompagnante Éducative et Sociale,
en formation d'Éducatrice Spécialisée
Foyer de vie La Couronne



LE 7^{ÈME} ART POUR CHANGER LES REGARDS**Genèse du projet :**

Depuis plus de quarante ans le Ciné 4, Cinéma d'Arts et d'Essais, existe au sein du village de Castillonnès. Le début de la rencontre avec les résidents et le cinéma a commencé en 2004, avec un moniteur d'atelier du foyer la Ferrette qui est aussi bénévole projectionniste à Ciné 4. Avec un groupe de résidents, ils effectuent des retraits bancaires au distributeur qui se situe à côté du cinéma et en discutant un jour, il propose aux résidents présents à ce moment-là, de changer les affiches et de fil en aiguille, Guillaume G., Charles C., Alain C., y participent. Un peu plus tard, une lettre est rédigée par un résident Stéphane P. avec l'aide d'un éducateur et le projet mûrit.

Lettre de Stéphane P, au cinéma de Castillonnès en 2004 :

Les Motivations :

Castillonnès est mon lieu de résidence. Je m'intéresse à mon quartier et j'aime savoir ce qu'il s'y passe et pour pouvoir apporter quelque chose.

J'aime le cinéma et pouvoir en faire profiter le quartier. Avec le temps libre que la Ferrette me donne, je peux faire cette activité. Parce que cela me plaît et que cela vient de moi. J'ai envie de voir ce qui se passe à l'extérieur de l'établissement pour pouvoir utiliser mes compétences, pour avoir un échange avec le monde extérieur. Cela peut m'aider pour mon projet individuel, pour avoir un métier plus tard, et m'y tenir dans la durée. C'est pour prouver que je peux retravailler pour pouvoir me réintroduire dans la société et pour prouver que je peux me donner à fond, dans ce que je fais.

L'objectif de cette activité est de pouvoir retravailler. Pour pouvoir avoir plus de contacts avec des personnes pour pouvoir me réinsérer dans la société, pour pouvoir devenir autonome pour mon bien-être à moi et pour mon équilibre de vie et un soutien moral et mental. Mon bénévolat me permet de faire vivre le quartier et le cinéma.

C'est le début du partenariat.

Petit à petit les échanges avec les commerçants se peaufinent et les regards changent.

Quels regards :

Mercredi matin, un temps repéré et plébiscité par les résidents de la Ferrette. Après le petit déjeuner, les résidents bénévoles de Ciné 4 se préparent pour se rendre au cinéma de Castillonnès. Un groupe assure la mission du changement des affiches des films sur la façade du cinéma, pour les autres ce sera la distribution des tracts du programme du mois chez les commerçants et dans certains lieux publics... C'est avec grand plaisir que nous retrouvons Julie, salariée du cinéma en présence de Joseph et Bernard, bénévoles...

Joseph, bénévole à Ciné 4 depuis 1984 : Lors du projet de construction du foyer de la Ferrette, on en parlait comme d'une rumeur de village. Il y avait une réticence. On a entendu des termes pas sympas comme "des fous".

On a peur de ce que l'on ne connaît pas. L'implication des résidents à ciné 4 a permis de les inclure. Cela a été un tournant et a permis de gagner du temps.

Bernard, bénévole à Ciné 4 : Avec La Ferrette, le mercredi matin est un temps fort de la semaine et on essaie de ne pas le rater !

En distribuant les tracts nous rencontrons :

Michèle, esthéticienne : Pour moi, je n'ai jamais eu d'inquiétude ! Cependant, il y a eu de la réticence comme quelque chose qui peut perturber un quotidien tranquille. Une impression que cela pourrait générer de l'insécurité, une confusion avec un asile par manque d'information. Il s'est vite avéré que nous avons pris tout le monde en sympathie. Nous sommes copines avec Estelle, une résidente. Vous avez des nouvelles d'Elda ? (désormais résidente du Foyer de Castelmoron). Nous avons eu beaucoup de fous rires toutes les deux.

Frédérique, commerçante en électro-ménagers : Cela ne m'a pas dérangé car je connais le monde du handicap. J'étais à l'aise avec eux. Si je n'avais pas eu mon commerce, je serais venue travailler à la Ferrette.

Rosie, commerçante en Boutique d'articles de bien-être : Lorsque j'ai eu connaissance du projet de la construction du foyer, j'ai postulé et j'ai été contente de faire partie du début de l'aventure au service entretien et lingerie. Cela m'a énormément apporté et pour moi c'est une leçon de vie. Cela a été une très belle expérience. Au départ, on a entendu un peu de tout, des choses pas gentilles... Et puis on a vu les résidents qui se sont bien intégrés dans la vie du village avec Ciné 4. C'est un bonheur de les voir distribuer les tracts. Je pense que l'on pourrait les intégrer plus dans la vie du village.

Zohra, bibliothécaire : C'est un sacré projet pour le petit village de Castillonnès. J'ai eu un sentiment de curiosité. J'étais agent d'entretien à la commune et à la caisse de la piscine. Depuis, je suis repérée comme la sœur de Kéra qui étaient à l'époque de l'ouverture, veilleuse de nuit au foyer. J'ai pendant des années rencontré les résidents à la piscine puis à la bibliothèque avec la distribution des tracts. Un lien attachant s'est créé, comme un lien familial. Il y a de l'attachement depuis des années, une grande famille.

Bernadette, coiffeuse : Les résidents sont polis et souriants. Ils se sont bien intégrés. La distribution des tracts leur permet d'avoir une place au village. Cela a permis de les connaître. Avant la création, beaucoup de gens se posaient des questions. Il y a eu un peu d'inquiétude mais il n'y en a plus. On ne connaissait pas les personnes et ce qu'elles étaient !

...

Monique, tapissière : Le maire de l'époque nous a fait part du projet de la Ferrette. J'ai perçu le projet favorablement. Les résidents sont gentils. Je n'ai jamais eu de problèmes. Au début, on a une petite appréhension de ce que l'on ne connaît pas. C'est l'inconnu. On se demande comment agir. Les résidents s'adaptent au village. Ils nous parlent et ils sont avenants. C'est très bien. On voit beaucoup les résidents qui sortent seuls. C'était une belle initiative de notre maire. Je me souviens des réunions à la mairie dans le choix des différents projets et nous avons choisi celui de La Ferrette. Au début, on a entendu des trucs pas très sympas. Des paroles difficiles à entendre. Ils avaient peur que ce soient des gens violents. Ils se sont rendu compte que c'étaient des personnes comme nous.

Ce partenariat n'est plus seulement une activité repérée pour les résidents, mais également un rendez-vous hebdomadaire incontournable pour les commerçants du village de Castillonnès. Elle permet à tous de se connaître, pour mieux se reconnaître.

Magalie GARRY
Denis GHEERAERT
Éducateurs
Foyers la Ferrette



L'ACCOMPAGNEMENT DU SAVS JASMIN COMME LEVIER DE LA LUTTE CONTRE LES REPRÉSENTATIONS ET LES PRÉJUGÉS

Même s'il est à noter des avancées certaines en matière d'inclusion, les personnes en situation de handicap sont encore, dans notre société, trop souvent confrontées à des représentations réductrices. Elles se heurtent encore trop fréquemment à des représentations sociales dévalorisantes. Ces préjugés, parfois inconscients, ont un impact sur les perceptions, les attitudes et parfois les pratiques professionnelles. Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale jouent alors un rôle majeur afin de favoriser les autonomies des adultes en situation de handicap et d'accompagner le changement de regard de la société. Les personnes vivant des situations de handicap disposent de compétences réelles et en constante évolution, qu'il est crucial de reconnaître et de valoriser.

I - Déconstruire les représentations : un enjeu central

Les représentations sociales sont des idées ou images collectives construites par la société autour d'un groupe de personnes. Concernant le handicap, elles peuvent être positives mais elles sont le plus souvent réductrices et ou inadéquates.

De plus, le handicap reste souvent invisible dans l'espace public et appréhendé soit par le prisme compassionnel ou du soin. Cette vision peut être génératrice d'une distance entre les personnes en situation de handicap et les personnes dites "valides".

Pour autant, elles aspirent à un projet commun : vivre de manière autonome, accéder à un emploi si elles le désirent, réaliser leurs projets personnels, avoir une vie citoyenne, des loisirs, être parents si elles le souhaitent.

Les préjugés naissent souvent d'une méconnaissance du handicap. Les plus fréquents consistent à percevoir la personne en situation de handicap uniquement à travers ses difficultés : dépendance, prise des décisions, manque d'autonomie. Ils peuvent également prendre la forme d'infantilisation des personnes, peur de la différence,

exclusion sociale et professionnelle, surprotection familiale et/ou institutionnelle.

Cette vision très limitée empêche d'appréhender la personne dans son ensemble. Considérons, par exemple, la question du couple et de la parentalité, un sujet qui suscite des interrogations au sein de la société et chez les personnes concernées elles-mêmes. Ces choix de vie viennent alors confirmer le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées en dépassant certaines stigmatisations, grâce notamment à ces expériences vécues comme proches de la "norme" tant recherchée.

Lutter contre ces représentations implique de :

- Considérer la personne comme actrice de son projet de vie ;
- Prendre en compte son auto-détermination;
- Valoriser ses compétences, ses capacités, ses réussites;
- Reconnaître ses capacités d'adaptation;
- Adopter une posture professionnelle fondée sur les potentialités plutôt que sur les manques;
- Favoriser le dialogue et les rencontres.

Par exemple, une personne qui nécessite un soutien pour la gestion de son budget peut par ailleurs être autonome en matière de transport et d'entretien de son habitation. Il est nécessaire de ne pas généraliser une difficulté, à tous les domaines de compétences.

II - Prendre en compte et valoriser les compétences

Les compétences des personnes accompagnées par le SAVS sont souvent méconnues ou sous-estimées. Elles doivent être soutenues par des actions visant à consolider et développer les acquis de chacun. Le professionnel est alors vecteur de propositions qui permettront à la personne de s'ouvrir à de nouvelles connaissances et expériences.

Chaque étape franchie est alors une victoire sur le chemin de l'autonomie. Par exemple, une personne qui réalise ses courses avec un accompagnement, peut progressivement apprendre à faire une liste, comparer les prix, respecter un budget.

III - Les objectifs de l'accompagnement

Les professionnels d'un SAVS ont un rôle clé dans la lutte contre les préjugés et représentations. Ils vont contribuer à porter un autre regard sur le handicap, longtemps associé à tort à la dépendance et l'incapacité. A travers leurs accompagnements, ils vont valoriser les personnes dans leur quotidien, en faisant émerger et en s'appuyant sur leurs compétences existantes.

L'approche éducative du SAVS va s'axer sur le fait de considérer la personne comme un acteur de sa vie et non comme une personne "à assister". Elle repose sur un accompagnement individualisé et personnalisé qui prend en considération le rythme de l'individu. Il est essentiel de considérer plusieurs éléments :

- Permettre l'expression des droits et l'autodétermination

Soutenir la personne dans l'expression de ses choix, à prendre des décisions, à manifester ses désirs concernant sa vie quotidienne, à défendre ses droits, à développer son estime de soi et sa confiance en elle, sont autant de leviers à activer pour lui permettre de dépasser ses propres craintes et les regards figés.

- L'accompagnement vers l'autonomie.

Il s'agit de "faire avec" et non de "faire à la place". Cette approche encourage l'expérimentation et le développement des compétences.

- L'étayage dans les apprentissages.

L'étayage implique de proposer un accompagnement adapté, progressif et parfois provisoire, qui permet à la personne de mener à bien une tâche qu'elle ne serait pas en mesure de réaliser seule initialement. Cet accompagnement se voudra graduel, et pourra s'atténuer dès que la personne devient plus autonome. Par exemple, accompagner une personne verbalement lors d'un appel pour une démarche administrative et ensuite la laisser faire seule les appels suivants, tout en proposant un soutien si besoin.

- La valorisation des réussites.

Mettre en évidence les progrès améliore la confiance en soi et encourage la motivation. Par exemple, reconnaître la capacité d'une personne à s'orienter de manière autonome lors d'un déplacement ou à gérer une circonstance inattendue. La prise de conscience de ses propres compétences va lui permettre de renouveler de nouvelles expériences vers de nouveaux apprentissages.

- Le partenariat

Travailler en partenariat permet d'assurer la cohérence de l'accompagnement. Cela implique la recherche d'une collaboration avec la famille, les services sociaux, les professionnels de santé, ainsi qu'avec les acteurs de droit commun.

Ce partenariat favorise l'échange de perspectives et d'informations pertinentes ainsi que la valorisation des compétences de la personne dans divers contextes de vie.

Ces regards croisés viennent enrichir les actions auprès de la personne et lui offrent des espaces privilégiés visant son épanouissement dans tous les domaines de sa vie.

- La pair-aidance.

La pair-aidance se fonde sur le partage d'expériences entre personnes ayant traversé des situations comparables. Elle est efficace pour lutter contre les stéréotypes, en mettant en valeur les connaissances issues de l'expérience. Par exemple, une personne qui a développé une certaine autonomie dans les déplacements peut accompagner une autre lors de ses sorties. Cela promeut l'identification et la confiance de la compétence.

Lutter contre les représentations et les préjugés, c'est modifier les perspectives et déconstruire les stéréotypes : passer d'une vision axée sur les déficits à une vision focalisée sur les compétences.

L'accompagnement éducatif, fondé sur l'étayage, le partenariat et la pair-aidance, permet de mettre en évidence, d'appuyer et d'accroître les compétences de chacun. En valorisant le quotidien, les actions mises en œuvre par l'accompagnement du SAVS contribuent à renforcer l'autonomie, l'estime de soi et la place légitime des personnes accompagnées au sein de notre société.

Changer le regard sur le handicap demande du temps mais également une volonté collective. En favorisant la participation des personnes en situation de handicap à la vie dite "ordinaire" le SAVS lutte, entre autres, contre leur isolement et la stigmatisation.

Ainsi, l'accompagnement par les professionnels d'un SAVS contribue à encourager une société plus inclusive dans laquelle les personnes en situation de handicap sont considérées et reconnues non pas à travers leur handicap mais comme des sujets de droits et des acteurs sociaux à part entière.

L'équipe du SAVS Jasmin

DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS : HANDICAP ET PARENTALITÉ AU SAVS DE GARDÈS

Le SAVS de Gardès accompagne les projets de parentalité dans toute leur diversité. Nous constatons que ce projet de vie se heurte encore à des barrières sociales et symboliques.

Le poids des préjugés et de la stigmatisation

Le manque d'études sur la parentalité des personnes en situation de handicap (déficiences intellectuelles, troubles du spectre autistique, troubles psychiques) et le devenir de leur enfant fait perdurer certains processus de stigmatisation et de préjugés. Les personnes accompagnées, parce qu'elles sont en situation de handicap, sont victimes de préjugés dans différents domaines de leur vie. La parentalité n'y échappe pas. Ces représentations influencent la manière dont elles se pensent en tant que parents et peuvent avoir des conséquences sur la relation avec leurs enfants. Plus encore, ces préjugés font obstacle à leur capacité à solliciter des ressources ou des accompagnements pour faire face aux difficultés.

Paroles de parents : l'épreuve de la réalité

Mr et Mme L., parents d'une petite fille âgée de 6 mois, témoignent de la violence des préjugés ressentis :

Madame L : *"Mon beau-frère a dit cela quand on lui a annoncé que j'étais enceinte : elle devrait avorter, elle est handicapée, elle ne saura pas s'en occuper. Il faudra me dire quand elle est née car je viendrai m'en occuper à sa place."*

Une autre personne m'a dit : *"Tu es sûre de vouloir le garder car vous êtes autistes et cela va trop changer vos habitudes."* Je lui ai répondu : *"Aucun parent n'a la méthode pour être parent. Nous allons apprendre avec l'aide de tout le monde."*

"Le jour où j'ai accouché, j'ai été amené par les pompiers et mise en salle d'accouchement. Une aide-soignante m'a alors dit : Madame vous n'allez pas venir à chaque contraction. Comme si je ne comprenais rien."

Monsieur L : *"Au service génétique, nous avons compris qu'ils nous dissuadaient d'avoir un enfant car il risquait d'être autiste."*

Accompagnement à la parentalité : une évolution nécessaire

Le SAVS s'engage aux côtés des parents dans leur parcours de vie.

Face à l'impossibilité d'accueillir des enfants en foyer d'hébergement et à la levée des freins sur la contraception imposée, le SAVS a structuré une offre de soutien à la parentalité, adaptée aux nouveaux besoins des personnes accompagnées. Cette synergie entre le DHA et le SAVS a favorisé une continuité de l'accompagnement notamment lors de projets de maternité.

Si dans les années 2000, cette aventure ne concernait qu'un seul couple, le service soutient désormais cinq familles et onze enfants.

En 2019, une évidence s'est imposée : le besoin de décloisonner les pratiques. Sous l'impulsion de Mme PEYRAUD, sage-femme coordinatrice de la maternité au sein du Centre Hospitalier Marmande-Tonneins, une dynamique de travail en réseau a été initiée.

Par ailleurs, quelques années plus tard, le partenariat avec Handipérinat a marqué un tournant décisif dans l'offre de soutien du territoire. L'arrivée de spécialistes (ergothérapeute, éducatrice de jeunes enfants et psychologue) offre de nouvelles perspectives.

La collaboration entre le SAVS, Madame PEYRAUD et l'équipe d'Handipérinat ainsi que la régularité de nos échanges permettent d'enrichir cet écrit par leurs témoignages :

a) Entretien avec Madame PEYRAUD :

Équipe du SAVS : Pouvez-vous nous faire part de vos observations et de votre expérience vis-à-vis de l'accompagnement à la parentalité des personnes en situations de handicap ?

Madame PEYRAUD : C'est avant tout un constat de terrain. Mon expérience de quatre ans en PMI m'avait déjà permis d'observer une évolution majeure : l'augmentation significative du nombre de parents en situation de handicap. C'est une réalité liée à une démocratisation de l'accès à la maternité. En prenant mes fonctions de sage-femme coordinatrice à la maternité, j'ai retrouvé ces mêmes enjeux. Il m'a semblé indispensable de sensibiliser les équipes à ces parcours spécifiques et, surtout, de ne plus travailler en vase clos. Je me suis saisie d'un appel à projet de l'ARS.

Dans un premier temps, l'idée était de créer un répertoire de partenaires, pouvant intervenir dans le cadre de cet accompagnement à la parentalité spécifique. J'ai ainsi proposé une rencontre aux différents acteurs du territoire : les SAVS, PMI, service de maternité, sages-femmes hospitalières, EAPP, CMP.

b) Entretien avec l'équipe d'Handipérinat 47 :

Équipe du SAVS : Selon votre expérience, quels sont les préjugés les plus tenaces auxquels les parents en situation de handicap font face aujourd'hui, tant de la part de leur entourage que des professionnels ?

Équipe Handipérinat 47 : Plusieurs types de préjugés existent :

- Un préjugé général : l'incapacité à être un bon parent qui fait référence à la norme et à l'idée sociétale du parent parfait.
- Un préjugé sur l'environnement familial : une vision centrée sur les difficultés de la personne elle-même (ex : sa propre autonomie).
- Des préjugés de l'environnement professionnel : une vision centrée sur l'enfant et ses besoins pour bien grandir.

Il y a souvent la croyance que le parent ou futur parent avec une déficience intellectuelle, par exemple, ne comprend pas ce qu'on lui dit ou encore qu'il n'apprend pas. Mais il s'agit là encore de prendre le temps d'interroger la manière de transmettre les informations.

Les professionnels peuvent avoir tendance à étiqueter comme problème toutes questions élémentaires des jeunes parents comme si elles n'avaient pas lieu d'être.

Équipe du SAVS : Selon vous, quelle est la spécificité de l'accompagnement à la parentalité pour les personnes en situation de handicap de notre service ?

Équipe Handipérinat 47 : Il est nécessaire de se centrer sur les ressources du parent, sur son fonctionnement, et sur ce que montre l'enfant en réponse, en termes de développement et de relation à l'autre, en veillant à la sécurité et au bien-être physique, psychique et émotionnel du parent et de l'enfant. Il faut s'adapter à chaque personne et à chaque parentalité singulière.

Winicott parlait de "*mère suffisamment bonne*" mais nous pourrions dire aujourd'hui des parents suffisamment bons et d'environnement suffisamment bon, ce qui veut dire accepter des aléas. De plus, il nous paraît important de repérer qui dans l'environnement, est soutenant et de reconnaître qui participe à cette aide. Le proverbe africain "*il faut tout un village pour élever un enfant*" a tout son sens dans notre travail mais nous nous heurtons aussi à la vision individualiste de notre société qui veut que le parent sans faille soit en capacité de tout gérer, organiser.

Équipe du SAVS : Comment travaillez-vous concrètement pour aider les parents à révéler et à valoriser leurs propres compétences ?

Équipe Handipérinat 47 : Nous partons de ce que savent faire les parents, de leurs expériences ou de ce qu'ils imaginent/projettent en permettant de pratiquer ensemble, d'expérimenter, pour apprendre et prendre confiance. Cela permet de valoriser les parents.

C'est en misant sur un maillage professionnel bienveillant, que nous tenterons de gommer l'épreuve des préjugés en faveur d'une aventure humaine partagée, où chaque parent, quelle que soit sa singularité, trouve la place qui lui revient.

Ophélie BONETTI
Éducatrice Spécialisée
Marine BLAY
Éducatrice Spécialisée
SAVS de Gardès

LA PROMOTION DE LA JUSTICE ÉPISTÉMIQUE, UN DÉFI CONTRE LES PRÉJUGÉS

Cet article se propose d'interroger les responsabilités de chacun face aux préjugés qui traversent nos relations sociales et ainsi contribuer à alimenter nos consciences. Nous le savons, les préjugés sont source d'injustice, et ils touchent de plein fouet les personnes en situation de handicap.

Aussi, il s'agit pour nous de maintenir notre réflexion éthique quant à notre devoir professionnel : promouvoir la justice épistémique dans nos pratiques d'accompagnement au sein de nos organisations et sur nos territoires, et ce au bénéfice des personnes que nous accompagnons.

Pour le psychologue Fischer le préjugé renvoie à "*une attitude de l'individu comportant une dimension évaluative, souvent négative, à l'égard de types de personnes ou de groupes, en fonction de sa propre appartenance sociale. C'est donc une disposition acquise dont le but est d'établir une différenciation sociale*". Les personnes en situation de handicap sont victimes de préjugés et de fait font la douloureuse expérience d'une forme d'injustice.

La philosophe Miranda Fricker décrit l'injustice "épistémique" pour traduire une inégalité profonde dans la reconnaissance et l'accès aux savoirs. Elle développe d'une part la notion d'"injustice testimoniale" (ou injustice de témoignage). Celle-ci se définissant par le fait qu'un individu soit considéré comme un être non crédible. Et d'autre part, elle définit "l'injustice herméneutique" (ou injustice d'interprétation) traduisant le fait qu'un individu manque d'outils pour comprendre et exprimer son expérience.

Face à cet écueil de l'expérience d'une injustice épistémique vécue par de nombreuses personnes, comment pouvons-nous, professionnels de l'accompagnement,

institutions médico-sociales, personnes accompagnées et environnements, œuvrer ensemble pour la promotion de la justice épistémique ?

Pour ce faire, nous pouvons œuvrer à plusieurs niveaux :

- les personnes accompagnées, pour les rendre actrices de cette justice épistémique,
- les professionnels de l'accompagnement et les institutions,
- les environnements : exemple de l'UEEA à l'école élémentaire Edouard Herriot d'Agen

Les personnes accompagnées : nos accompagnements s'articulent autour du travail de connaissance de soi, de soutien à une estime de soi nécessaire à se sentir quelqu'un d'unique et de précieux. Mais aussi par le recueil du point de vue, de la parole, du savoir et de l'expérience de la personne. Pour ce faire, nous gardons en référence une méthodologie tracée dans le rapport de l'HAS de mai 2025 "*Point de vue des personnes accompagnées par les ESSMS*". On y trouve des outils concrets pour recueillir, en toute neutralité, détaché de nos propres préjugés, individuels et collectifs, le savoir expérientiel de la personne.

Ce recueil soutient l'auto-détermination, le pouvoir d'agir et de fait le développement des savoirs expérientiels.

Les professionnels et institutions : la réflexion porte sur la prise de conscience des postures d'accompagnement que chacun adopte, le cadre et l'essence de la relation d'accompagnement.

Ainsi pour que la personne accompagnée puisse développer un sentiment d'être légitime pour partager son point de vue, qu'il ait le sentiment d'être pris en compte il convient de penser ce qu'est la relation d'accompagnement, en quoi l'accompagnant ne prend pas toute la place mais laisse à l'Autre de la relation la place qui lui revient.

Osons l'approche de Frédérique Lerbet-Sereni qui décrit les trois postures de l'accompagnant : le guide, l'accompagnateur et le compagnon. Le guide, riche de son expérience, ouvre la route ; l'accompagnateur peut adopter une posture plus en retrait et le compagnon place le savoir expérientiel au cœur de la relation, adoptant ainsi une posture de pair. L'accompagnant peut alterner ces différentes postures en réponse aux besoins de la personne accompagnée. Il navigue de fait entre engagement et dégageant pour laisser l'Autre décider et par là advenir.

Pour ce faire, il en appelle à notre déontologie de professionnels de l'accompagnement : agir pour la personne accompagnée c'est penser nos pratiques et postures, celles-ci nécessitant un ancrage dans des approches vertueuses comme l'écoute, l'humilité, la vulnérabilité et la solidarité épistémique. Ces postures professionnelles traduisent notre engagement à reconnaître nos propres limites, à poser nos dépendances quant à l'acquisition de nouvelles connaissances, ceci à un point de vue individuel, collectif et institutionnel. Chaque jour, nous devons questionner nos propres préjugés pour soutenir une culture éthique de l'accompagnement et permettre aux personnes accompagnées l'accès aux droits essentiels et aux ressources nécessaires à leur bien-être.

Les environnements : nous illustrons notre engagement à soutenir les environnements dans la connaissance et l'accueil des personnes accompagnées par une illustration en école et comment apprendre à vivre ensemble, au-delà des préjugés.

À l'école élémentaire Édouard Herriot d'Agen, la présence de l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) contribue chaque jour à faire évoluer le regard porté sur le handicap et sur l'autisme. Loin d'être un dispositif à part, l'UEEA s'inscrit pleinement dans la vie de l'école et permet aux élèves de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de dépasser les idées reçues. Concrètement, ces rencontres se vivent dans des moments très simples du quotidien. Dans la cour de récréation, on voit des élèves jouer ensemble, apprendre à attendre leur tour, à expliquer une règle ou à encourager un camarade. En classe de référence, certains élèves découvrent qu'un camarade peut avoir besoin de plus de temps pour comprendre une consigne ou d'un support visuel pour apprendre ; ils apprennent alors naturellement à adapter leur manière d'interagir. Les temps de cantine ou de périscolaire sont également riches d'enseignements. Un élève qui accompagne un camarade pour trouver sa place à table, un autre qui l'aide à comprendre le déroulement d'un jeu collectif, ou simplement des enfants qui prennent l'habitude de tenir compte des besoins des autres : autant de situations qui contribuent à construire une école plus attentive et plus inclusive. Ces expériences concrètes permettent aux élèves de mieux comprendre la diversité des fonctionnements humains. Les différences, qui peuvent parfois susciter des interrogations ou des préjugés, deviennent peu à peu des réalités familières que l'on apprend à respecter.

Ce travail d'inclusion est rendu possible grâce à la collaboration étroite entre l'Éducation nationale et l'ALGEEI, acteur engagé et reconnu dans le Lot-et-Garonne dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

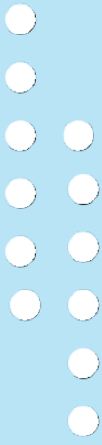
À travers notamment l'IME Lalande, les professionnels de l'association travaillent aux côtés de l'équipe pédagogique pour accompagner les élèves avec autisme et favoriser leur

participation à la vie de l'école.

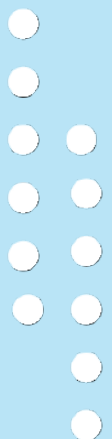
Au fil des jours, ce dispositif permet non seulement de soutenir les apprentissages des élèves concernés, mais aussi de faire évoluer les représentations. Car c'est souvent par la rencontre, dans la simplicité du quotidien scolaire, que les préjugés laissent place à la compréhension et au respect. À l'école Édouard Herriot, cette expérience collective rappelle que l'école est avant tout un lieu où chacun apprend à trouver sa place parmi les autres.

Lutter contre les préjugés et l'injustice épistémique ne peuvent se réduire à des intentions : cela exige un questionnement permanent de la part des professionnels et institutions sur leurs propres représentations, mais aussi un engagement certain en faveur de l'inclusion scolaire. C'est en faisant de la diversité une réalité ordinaire, dès l'école, que les préjugés pourront véritablement être déracinés.

Vincent TAILLEUR
Enseignant spécialisé UEEA
École Édouard Herriot Agen
Isabelle DE KERIMEL
Adjointe de direction
Centre Ressources, SESSAD d'Agen



LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS



FRESQUE GASTON PHOEBUS

Judi 3 juillet s'est tenue la présentation de la fresque réalisée sur le mur de l'école Gaston Phoebus. Ce projet artistique et humain a été co-construit par les jeunes de la MECS "Les Grenadiers" et les élèves de CM1-CM2 de l'école, sous la direction de l'artiste local Yannick Grillon et le soutien des enseignants.

Tout a commencé quelques mois auparavant, lorsque les jeunes de la MECS, accompagnés de l'artiste sont venus présenter le projet aux classes. Les enfants ont alors réalisé une multitude de dessins, qui ont ensuite été assemblés par les jeunes de la MECS.

En juin, l'artiste et les jeunes ont concrétisé l'œuvre en la peignant ensemble sur le mur de l'école.

L'entrée de l'école a donc été repeinte dans le cadre d'un projet mené avec la participation des élèves. Ce projet a permis de réaliser une fresque collective et de travailler sur des techniques artistiques variées.

Les élèves ont été impliqués dans l'ensemble des étapes de réalisation, depuis la conception, jusqu'à la mise en place de la peinture.



Extrait de l'Auringleta l'Hirondelle
Journal municipal n°10 de Grenade-sur-l'Adour

L'AURINGLETA
L'HIRONDELLE

JOURNAL MUNICIPAL 10 DÉCEMBRE 2025

GRENADÉ-SUR-L'ADOUR

07 Petites Villes de Demain	10 Travaux en cours et réalisés	34 La parole aux associations
---------------------------------------	---	---

BASTIDES Aquitaine

EDUCATION
« ENSEIGNEMENT »

CROSS À L'ÉCOLE GASTON PHOEBUS

Le 13 juin, l'école Gaston Phoebus a organisé son cross annuel. Les élèves, du plus jeune niveau jusqu'aux CM2, ont participé à des courses adaptées à leur âge et à leur niveau. Les parents ont pu assister aux courses depuis les abords du stade et les élèves ont suivi et encouragé leurs camarades. Les parcours ont été réalisés selon l'âge et le niveau des participants, et les résultats ont été enregistrés à l'issue de chaque course. Cette activité fait partie du programme scolaire annuel et s'inscrit dans le cadre des activités sportives proposées aux élèves.

FRESQUE GASTON PHOEBUS

Judi 3 juillet s'est tenue la présentation de la fresque réalisée sur le mur de l'école Gaston Phoebus. Ce projet artistique et humain a été co-construit par les jeunes de la MECS « Les Grenadiers » et les élèves de CM1-CM2 de l'école, sous la direction de l'artiste local Yannick Grillon et le soutien des enseignants.

En juin, l'artiste et les jeunes ont concrétisé l'œuvre en la peignant ensemble sur le mur de l'école.

L'entrée de l'école a donc été repeinte dans le cadre d'un projet mené avec la participation des élèves. Ce projet a permis de réaliser une fresque collective et de travailler sur des techniques artistiques variées.

Les élèves ont été impliqués dans l'ensemble des étapes de réalisation, depuis la conception jusqu'à la mise en place de la peinture.

21

MOIS LANDAIS DE L'AUTISME : UNE MOBILISATION ENGAGÉE DU FAM AUTISME "LA MAISON BLEUE"

Dans le cadre du Mois Landais de l'Autisme, le FAM Autisme "La Maison Bleue" des Cigalons s'est pleinement mobilisé tout au long du mois d'avril, en participant activement aux nombreuses actions portées par le Conseil départemental des Landes. Ces initiatives, à la croisée du médico-social, de la culture et du sport, s'inscrivent dans une dynamique d'inclusion sociale et de promotion de la citoyenneté des personnes adultes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).

Des actions de sensibilisation ancrées dans le territoire

Ciné-débat - 10 avril

La projection du film "En tong au pied de l'Himalaya" de John Wax, organisée en partenariat avec l'association "Ciné Lit", a été suivie d'un temps d'échange animé par l'équipe pluridisciplinaire du FAM (éducateurs spécialisés, psychologue, accompagnants éducatifs et sociaux).

Cette action s'inscrit dans une démarche de médiation culturelle adaptée, favorisant l'accès à des expériences sensorielles et émotionnelles dans un cadre contenant et sécurisant.

Ce qui est recherché ici c'est une activité d'inclusion sociale où le support cinématographique mobilise les compétences perceptives et émotionnelles, facilitant ainsi l'engagement et l'expression des personnes accompagnées.

Sensibilisation auprès des commerçants - 23 avril

Accompagnés par les professionnels, les résidents sont allés à la rencontre des commerçants du village afin de distribuer des supports d'information sur l'autisme et des rubans bleus.

Cette action relève d'une démarche de pair-aidance et de sensibilisation communautaire, visant à favoriser une meilleure compréhension du TSA et à développer un environnement social plus inclusif. Elle participe également au développement des habiletés sociales en situation écologique.

Des manifestations culturelles et sportives au service de l'inclusion

Concert au Café Music de Mont-de-Marsan - 8 avril

Organisé en partenariat avec plusieurs acteurs du territoire (Conseil départemental, Conservatoire des Landes, GEM J'aime TSA, établissements médico-sociaux), cet événement a permis à deux résidents du FAM et deux résidents du Foyer de vie de se produire sur scène.

Cette expérience valorise le travail mené dans l'atelier "Vibrations partagées", qui s'appuie sur la médiation musicale comme outil d'accompagnement. Cet atelier vise notamment à :

- réguler les particularités sensorielles,
- soutenir l'expression émotionnelle non verbale,
- favoriser les interactions sociales et la coopération.

La scène constitue ici un levier de valorisation des compétences et de renforcement de l'estime de soi.

La Marche Bleue - 14 avril

Réunissant une cinquantaine de participants sur un parcours de 3 km, cette marche inclusive a favorisé les rencontres entre résidents, familles, professionnels et acteurs locaux.

Cette action s'inscrit dans une approche globale de promotion de la santé, en intégrant l'activité physique adaptée comme vecteur de bien-être, de régulation émotionnelle et de participation sociale. Elle contribue également à décloisonner les rôles en permettant des interactions informelles entre usagers et professionnels.

Exposition "Nuances d'ailleurs"

Les aquarelles réalisées par les résidents, en partenariat avec l'association Landes Aquarelle, ont été exposées à la Maison Landaise des Personnes Handicapées du 7 au 30 avril.

Ces productions artistiques illustrent l'intérêt des médiations plastiques dans l'accompagnement des personnes avec TSA, notamment pour soutenir :

- l'expression de soi,
- la créativité,
- la structuration cognitive et sensorielle.

Une participation active à la réflexion départementale

L'équipe du FAM a également pris part au colloque départemental "Ensemble, acteurs vers l'autonomie : choix, épanouissement et citoyenneté" les 2 et 3 avril.

Ce temps fort a permis d'inscrire les pratiques de l'établissement dans une dynamique de développement professionnel continu, en lien avec les enjeux actuels du secteur médico-social :

- promotion de l'autodétermination,
- personnalisation des accompagnements,
- renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Une dynamique inclusive et professionnalisée

À travers l'ensemble de ces actions, le FAM Autisme "La Maison Bleue" confirme son engagement en faveur d'un accompagnement individualisé, structuré et inclusif, en cohérence avec les recommandations nationales.

Ces initiatives témoignent d'une volonté forte de favoriser la participation sociale des personnes avec TSA, en valorisant leurs compétences et en développant des environnements adaptés, ouverts et bienveillants.

Marie Laure DUBERNET
Adjointe de direction
FAM autisme Les Cigalons

BILAN PROJET : "CRÉATION DU THÉÂTRE DE VERDURES" À TROTTE LAPIN

Le partenariat avec l'association Zoé a débuté le 25 novembre 2025 et s'est achevé le 16 décembre 2025.

Cette collaboration a permis aux jeunes des groupes OP (Ouvrier Paysagiste)/ OPH (Ouvrier de Production Horticole) et Option Atelier de réaliser plusieurs activités en lien avec la formation OP, mais aussi de découvrir la Menuiserie au travers de l'association Le Creuset.

Dans le cadre de ce chantier partagé, nous avons pu travailler avec différents acteurs du bassin agenais, notamment le Creuset, l'Association Zoé et Trotte Lapin. Ces échanges ont permis aux jeunes de faire de nouvelles connaissances.



Photo : Espace de travail délimité par les jeunes.

Les tâches suivantes ont été réalisées par les jeunes ayant participé à ce chantier :

- Lecture de plan ;
- Mise en jauge des végétaux ;
- Réalisation du pralinage ;
- Délimitation d'un espace de travail ;
- Plantation des sujets ;
- Assemblage de bancs en bois ;
- Mise en place des bancs.



Photo : Bancs assemblés au Creuset.

Globalement, les jeunes ont pu réaliser toutes les activités. L'investissement a été différent selon les jeunes. Il en ressort que le travail était très physique, et ne correspondait pas forcément à leurs projets professionnels. Nous avons pu avoir des contraintes horaires, liées aux demandes institutionnelles.

Cependant nous avons pu réaliser toutes les journées prévues sur le calendrier réalisé par l'Association Zoé.



Photos : Théâtre de verdure finalisé.



Lors de la clôture du partenariat, nous avons échangé avec l'Association Zoé sur le déroulé de cette action, nous avons identifié une volonté commune de réitérer ces expériences, peut-être sous d'autres formes mais l'idée serait de continuer les partenariats de ce type-là à l'avenir.

L'inauguration du théâtre de verdure, qui s'est tenue le mercredi 1er avril, a été pensée comme un moment participatif réunissant les personnes ayant contribué à sa réalisation. L'objectif était de permettre à chacune et chacun d'être à la fois acteur et spectateur de cet événement, à travers la création de trois équipes accompagnées par des membres de Clownenroute.

Après une matinée dédiée à la préparation d'une trame d'improvisation, les équipes ont présenté leurs mises en scène l'après-midi lors d'une inauguration. La journée, organisée autour d'un rendez-vous à Trotte Lapin, s'est conclue par un goûter convivial, en présence de plusieurs structures partenaires telles que l'IME Fongrave, le Foyer La Couronne, Les Îles et l'Association Zoé.

Alexis GARRAULT
Éducateur Technique Spécialisé
Formation "Ouvrier Paysagiste"

MONSIEUR VILLETORTE MIS À L'HONNEUR AVEC LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ 47

C'est avec fierté qu'Alain VILLETORTE a récemment reçu un trophée du Comité Départemental du Sport Adapté 47.

Cette récompense lui a été remise pour féliciter sa participation à de nombreuses journées organisées par le CDSA 47 tout au long de l'année 2025.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'Alain prend part à différentes activités comme la pétanque, les journées sportives pour les personnes vieillissantes ou encore les randonnées. Très investi, il attend toujours ces moments avec impatience.

À 68 ans, Alain montre un bel exemple de motivation, restant souriant et dynamique même dans les épreuves les plus difficiles !

Nous sommes admiratifs de son engagement et de son énergie à chaque nouveau défi.

Bravo Alain pour ce bel exemple de participation et de bonne humeur !

Manon ESCOUBEYROU
Éducatrice Sportive, en formation AES
(Accompagnante Éducative et Sociale)



A

ARS : Agence Régionale de Santé

C

CAMSP : Centre d'Action Médico-Social Précoce
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée
CHVS : Centre d'Hébergement et de Vie Sociale
CLIS : Classe d'Intégration Scolaire
CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique
CNSA : Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA : Centre Ressources Autisme

D

DGAS : Direction Générale de l'Action Sociale
DHA : Dispositif d'Hébergement Accompagné
DIME : Dispositif Intégré Médico-Éducatif
DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

E

ESAT : Établissement et Services d'Aide par le Travail
ESMS : Établissement Social et Médico-social
ESMS PIC : Établissement Social et Médico-social Privé d'Intérêt Collectif

F

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FO : Foyer Occupationnel

I

IME : Institut Médico Éducatif
Itep : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

K

KAPASS : Kit d'Accès et de Préparation Aux Soins Somatiques

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDA : Maison des Adolescents
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

O

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

P

PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
PNL : Privé à but Non Lucratif
PRIAC : Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicapés et de la perte d'autonomie

S

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale d'Accompagnement et de Soins à Domicile

T

TDAH : Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
TED : Troubles Envahissants du Développement
TND : Troubles du Neuro-Développement
TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

U

UEEA : Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UPI : Unité Pédagogique d'Intégration



**ASSOCIATION LAÏQUE DE GESTION
D'ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION ET D'INSERTION**

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, Mlle, M* _____

* Rayer la mention inutile

En qualité de :

Personne qualifiée s'intéressant aux missions de l'association

Représentant des usagers

Usagers

Salarié

Autre, précisez : _____

Association _____

Représentée par : Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à l'Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte de l'association et me déclare en conformité d'esprit avec sa philosophie et ses objectifs.

Fait à _____, le _____

LES MONTANTS 2025/2026 SONT FIXÉS À :

- ADHÉSION INDIVIDUELLE : **5 €**

- ADHÉSION ASSOCIATION : **15 €**

SIGNATURE

À RETOURNER À :

ALGEEI Siège - Bât. Deltagro 3 - BP 361 - 47931 AGEN CEDEX 9

Tél. 05 53 77 15 80 - contact@algeei.org

www.algeei.org

Accompagné du règlement libellé à l'ordre de ALGEEI

BULLETIN D'ADHÉSION 2025/2026